



Colombi Culture

SPECIAL CAUCHOIS



Championnat de France - Limoges 88 - Mâle Cauchois Jacinthe à bavette - Prop. Cherbonnier - Photo Ripaldi

N° 58 NOVEMBRE 1988

COLOMBICULTURE

N° 58 Novembre 1988
- Commission Paritaire N° 70430 -

PRÉSIDENT :

Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offemont, 90300 Valdoie

Le courrier relatif aux adhésions, cotisations abonnements à "Colombiculture" et commandes de bagues doit être adressé au Président.

SECRÉTAIRES :

M. ALAMARGOT
M. BENAÏTIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Claude SIMON

RÉDACTION et ROUTAGE :

M. Jean-Louis FRINDEL
36, rue de Benfeld
Kertzfeld
67230 Benfeld

M. Robert RIPALDI
315, Avenue de Montolivet
13012 Marseille

SOMMAIRE

Note de la Rédaction

1 - Spécial Cauchois

10 - Visite d'élevage

11 - Feuille d'engagement

16 - Palmares

17 - Cotisations

21 - Questions-Réponses

22 - Tribune Libre

23 - Classement de Clubs

24 - Chronique Vétérinaire

note de la rédaction

Un de nos adhérents, Monsieur Daniel SIMON, nous a envoyé une maquette de couverture que nous avons trouvée extraordinaire. Nous envisageons de vous la faire contempler très bientôt.

Les "Spéciaux" se suivent et ne se ressemblent pas. Nous aurons très prochainement les pigeons de vol, le Romain et bien sûr le compte rendu de la Nationale de Lille. Nous comptons sur vous tous pour faire connaître COLOMBICULTURE. L'amélioration de notre revue dépend surtout du nombre de ses abonnés.

Nous demandons également aux clubs d'adhérer, ils auront droit ainsi de passer des encarts pour annoncer leur championnats

RIPALDI - FRINDEL

nécrologie

Un ami vient de nous quitter, Albert ALBRECHT, bien connu et apprécié au sein de la famille colombicole en particulier, pour son sérieux et sa compétence indiscutables et indiscutés.

Membre de la S.N.C. il fut aussi durant les années 60 surtout, aux premières loges réservées aux meilleurs éleveurs de notre pigeon national par excellence : le Mondain Français. Il ne se vantait jamais lorsqu'il situait aisément les qualités et défauts de tel ou tel Mondain. Il les connaissait à la perfection, tout simplement.

Le "quelconque" le laissait insensible. La beauté, la bonne construction de l'oiseau ou encore du chien Berger Allemand qu'il possédait aussi et auquel il portait un vif intérêt, l'engageaient instinctivement à manifester sa satisfaction. Imperturbable, parfois rigide, il avait le sens du vrai.

En Avril dernier, pour ses 60 ans, il a été admis à bénéficier de la retraite, pas pour longtemps hélas. Alors qu'il était en communication téléphonique avec son épouse non encore retraitée, il a été pris d'étourdissement et comme foudroyé à son domicile, le mercredi 30 Juillet 1988.

Nous vous regrettons, André ALBRECHT.

Le Président et les Membres de la S.N.C. adressent leurs bien sincères condoléances à Madame ALBRECHT et à sa famille.

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la rédaction ou de la S.N.C.

Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou de plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la rédaction.

SPECIAL

Le Cauchois est une très vieille race française sur laquelle nous avons la chance de posséder de nombreux écrits. Le premier à en parler fut Boileau, vers la fin du 17^e siècle. Il écrivait dans l'une de ses satires :

"...Je riais de le voir, avec sa mine étique
Son rabat jadis blanc et sa perruque antique
En lapin de garenne, ériger nos clapiers
Et nos pigeons Cauchois en superbes ramiers..."

La seconde publication connue où le Cauchois est cité, est un livre de cuisine intitulé "les dons de Comus" (1739) sous la plume d'un cuisinier nommé Marin. Dans son menu il parle du pigeon "Cochois".

En 1750, Buffon fait la première description des Cauchois en ces mots : "le pigeon Grosse Gorge jacinthe est bleu ouvragé de blanc ; celui couleur de feu a sur toutes les plumes une barre bleue et une barre rouge et chaque plume est terminée par une barre noire ; enfin il existe le Grosse Gorge couleur de bois de noyer.

Par la suite, les auteurs suivants vont écrire sur le Cauchois : Boitard et Corbié en 1824, Brehn en 1840, Gayot en 1870, Mégnin en 1898, Blanchon en 1899, Danchin en 1905, Gritton et Le Gouis en 1909, Louart en 1913.

A ma connaissance, peu de races ont été autant décrites au cours des siècles derniers.



par Gérard LONGEIN Juge SCAF

HISTORIQUE

Malgré ces nombreux écrits, l'origine exacte du Cauchois reste imprécise. Son nom a changé en fonction de son évolution.

Déjà appelé Cauchois par Boileau, il deviendra ensuite Boulant Maillé, puis Maillé de Caux en 1880. On retrouve aussi à cette même date dans certains écrits, la dénomination Mondain de Caux. L'appellation définitive de Cauchois a été donnée lors de l'Exposition de Lille, en Janvier 1905.

Le pays d'origine de cette magnifique race est la Normandie et plus particulièrement le Pays de Caux qui lui a donné son nom. Il serait issu du croisement, selon certains auteurs, d'un Mondain avec un Boulant. De quel Boulant s'agit-il, nous ne le savons pas. Quant au Mondain, nous pouvons aussi nous poser des questions, car à l'époque on appelait Mondain tout pigeon de grosse taille : certains sont connus et pourtant différents les uns des autres : Mondain de Caux, Mondain Picard, Mondain de Gascogne etc...

Le Docteur Louart, dans une série d'articles très documentés parus dans l'Acclimatation et Nos Elevages, décrit la Cauchois Maillé jacinthe à bavette et à vol blanc et s'efforce de mettre au point les origines du Cauchois. Il cite que dans les écrits anciens il n'est pas question de pigeons maillés à bavette et

que pourtant P. Wacquez est très affirmatif sur ce point, il existait avant 1870 dans la région parisienne des sujets maillés à bavette et à vol blanc dans les quatre variétés : feu, jacinthe, pêcher, noyer et des sujets sans bavette et à vol plein dans ces mêmes variétés.

C'est aussi vers les années 1870-1880 que la description des unicolores noirs à bavette, des bleus barrés rouge et des argentés barrés jaune est donnée. Il était fait mention à cette époque des unicolores jaune et rouge.

C'est vraisemblablement à partir de la création de ces nouvelles variétés que fut contestée la dénomination "Maillé de Caux" puisqu'on admettait des variétés autres que maillées.

Robert Fontaine a lui aussi parlé du Cauchois des années 1900 et écrivait que dans le Nord on trouvait aussi des maillés rouges et des maillés jaunes presque aussi gros que des Montaubans, que son grand-père en possédait de beaux spécimens et qu'on les appelaient pigeons jacinthes.

Notre standard actuel a été tiré d'une description très détaillée faite en 1905 par Jacques Danchin dans le bulletin de la Société des Aviculteurs du Nord.

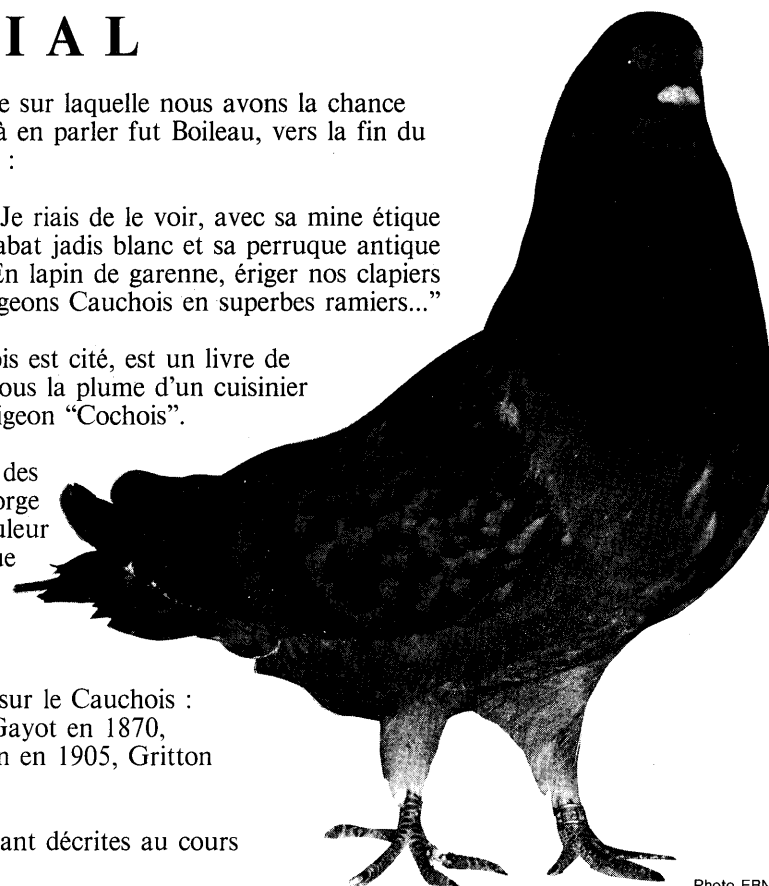


Photo EBNER

CAUCHOIS QUAND TU NOUS TIENS...

Le Cauchois, c'est le pigeon que l'on peut classer dans deux catégories à la fois : c'est autant un pigeon de rapport par sa taille et sa prolificité, qu'un pigeon de fantaisie par sa beauté. Peu de pigeons peuvent se vanter de présenter autant de couleurs sur un même sujet qu'un Cauchois maille ou barré. Toutes ces variétés portent quatre couleurs : bleu ou argenté, rouge ou jaune, noir et blanc.

Mais il ne suffit pas que ces couleurs soient présentes pour avoir un sujet de valeur. Il faut encore que leur intensité et le dessin de chacune d'elles soit très précis. Pour l'éleveur qui recherche la difficulté, avec le Cauchois il est servi. Non seulement on lui demande d'être un pigeon de rapport, un pigeon de couleur, mais aussi d'être un pigeon de forme. Qui dit mieux ?

Vous comprendrez aussi pourquoi le Cauchois parfait à tous points de vue est un chef d'œuvre d'une rareté exceptionnelle. Pour le connaisseur pointilleux, il reste toujours un petit détail à parfaire, même s'il est minime. Le Cauchois, c'est le haut de gamme dans la difficulté, mais aussi le haut de gamme dans la splendeur. C'est la raison pour laquelle, malgré le rude travail pour parvenir à présenter des sujets de valeur, les colombiculteurs amateurs sont de plus en plus nombreux à sélectionner des Cauchois. En 1986, au championnat de Limoges, 856 sujets étaient présentés dans les treize variétés reconnues.

Lorsqu'un néophyte en colombine visite un élevage où des Cauchois sont présents parmi d'autres races, sa première réflexion est de comparer le maille rouge à un faisan. Dans un élevage il ne passe jamais inaperçu.

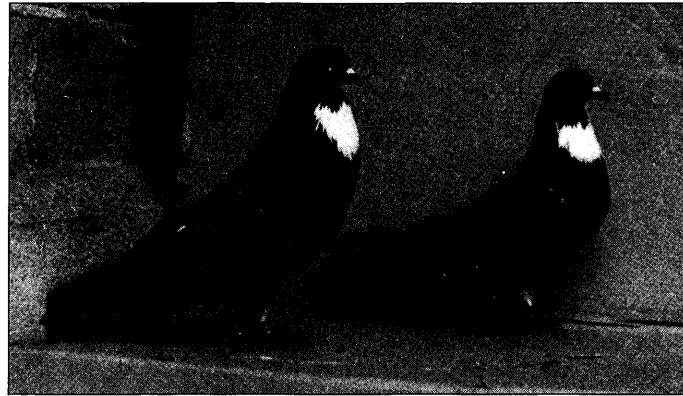
Mais là ne sont pas ses seules qualités. Il est bon reproducteur, élève bien ses petits. C'est un pigeon fier, gai, familier et peu bagarreur. Il est donc normal que ceux qui ont adopté le Cauchois ne s'en séparent pas facilement. Mais attention, pour se faire une place avec des Cauchois en tête des palmarès, il faut remplir plusieurs conditions : bien connaître le standard, être très observateur et très méticuleux. Comme je l'ai dit, il y a beaucoup de détails dans les couleurs et leur répartition.

Au niveau où est parvenue la sélection de ce superbe pigeon, l'à peu près n'existe pas. Un Cauchois ne se regarde pas seulement dans sa cage, où l'on peut juger de la forme et de la couleur apparente. Même s'il semble parfait, seule une prise en mains permettra d'examiner les parties cachées : rémiges, croupion, dessous. Il reste ensuite à faire l'évaluation des points positifs et négatifs. Et cette évaluation n'est pas facile, même si l'échelle des points du standard nous facilite le travail. C'est la raison pour laquelle le jugement n'est pas évident et qu'il faut avoir élevé des Cauchois pour mieux comprendre l'importance de chaque détail.

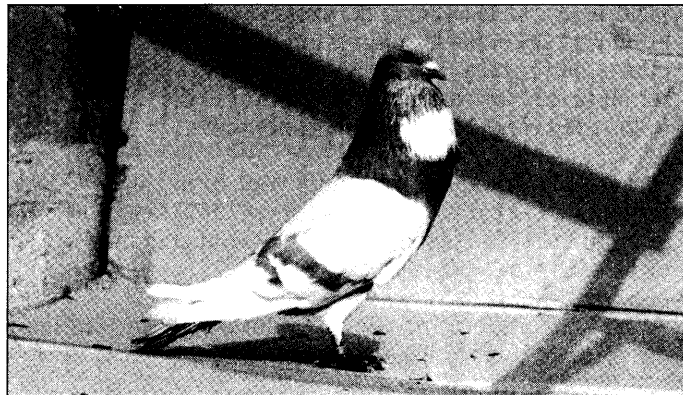
Juger un Cauchois, c'est peser chaque critère, lui donner sa véritable valeur sans se polariser sur ceux qui sont négligeables : par exemple, tarse = 2 points, ou dos = 3 points, ou tête, bec, œil, cou = 5 points. En France on ne juge pas aux points, mais il faut connaître cette échelle qui comprend onze critères, pour porter un jugement d'ensemble précis. Plus grande est la difficulté, plus sera apprécié le GPH ou le titre de Champion. Dans le Club Français du Cauchois, la compétition est serrée et il est difficile, même aux meilleurs éleveurs, de rester en tête.

Le "pilotage" d'une sélection demande des connaissances de la génétique, de ses géniteurs, de la patience et beaucoup de persévérance.

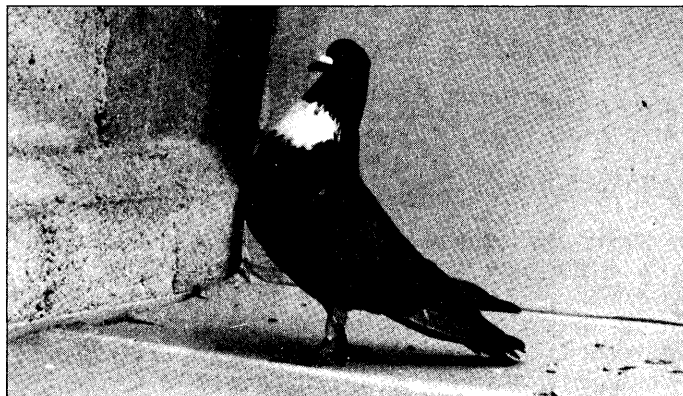
J'invite les éleveurs qui possèdent ces qualités et qui ne connaissent pas encore le Cauchois, à entreprendre son élevage. Je suis sûr qu'il n'en seront pas déçus. Eux aussi diront Cauchois, quand tu nous tiens, tu nous tiens bien.



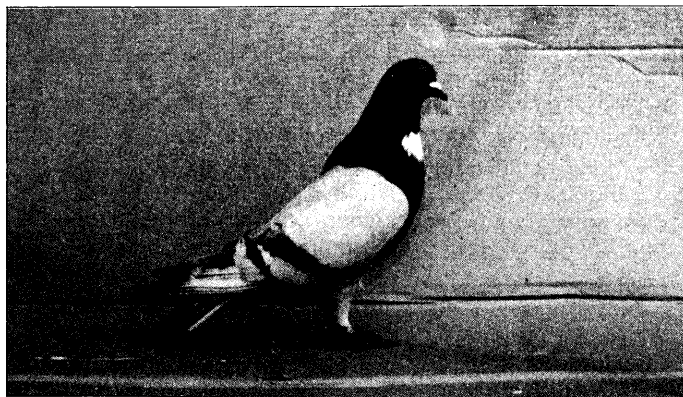
Couple mailles Rouge à Bavette



Menier à Bavette



Maille Rouge à Bavette



Bleu barré à Bavette

Propriétaire et Photos G. LONGEIN

STANDARD DU CAUCHOIS

Aspect général :

Pigeon de grosseur moyenne. Le corps ne doit pas être porté trop haut à la façon des Boulants. Dans sa position naturelle, le corps ne doit pas faire un angle de plus de 45° avec le sol. La longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue quand le pigeon est étendu est de 42 à 46 cm. Il est moins large que le Mondain, mais plus haut sur pattes. Sa démarche est plus vive et plus élégante. Son poids varie entre 700 et 800 grs pour les mâles et 650 à 700 grs pour les femelles.

Tête

Longue et de force moyenne, de profil arrondi sans parties anguleuses, front bombé. La tête est petite par rapport au corps, moins cependant que chez le Mondain.

Bec

Moyen, presque droit, épais à la base, longueur 3,5 cm. De couleur foncée chez les sujets à fond bleu et claire chez les argentés et les mailles jaunes. Les morilles sont blanches, lisses, peu accentuées et disposées longitudinalement.

Œil

Rouge orangé très vif.

Tour des yeux : assez étroit, formant un cercle régulier de couleur rouge violacé chez les sujets à fond bleu et jaune rosé chez ceux à fond argenté.

Cou

Assez court, très fort à la base ; l'attache de tête est assez fine. Certains sujets ont tendance à gonfler leur gorge comme les Boulants. Cette particularité, qui n'est pas un défaut, ne doit cependant pas être exagérée. Elle met en valeur la bavette blanche qui constitue l'un des attraits de cette race.

Poitrine

Bien fournie et saillante, le bréchet très droit.

Dos et reins

Large sans excès de façon à ne pas rendre le pigeon trop lourd ni nuire à son ensemble. Le dos et le bouclier de l'aile doivent plutôt être arrondis que plats, sans toutefois que l'oiseau paraisse bossu.

Croupion

Blanc dans tous les variétés sans aucune exception.

Ailes

Assez longues, posées sur la queue sans se croiser. Envergure des mâles 85 à 90 cm, femelles 80 à 85 cm.

Queue

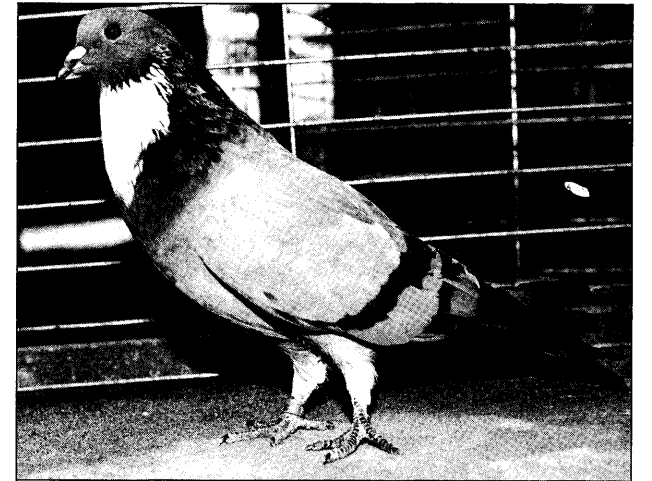
Large sans être épanouie, d'environ 15 cm de long, bien dans le prolongement du dos. Les plumes au nombre de 12 sont larges de 4 cm.

Pattes

Jambes de longueur moyenne, proportionnées à l'aspect général du pigeon. Tarses et doigts forts, nus, de couleur rouge carminé. Chez les sujets dépassant la force moyenne, les tarses et les doigts portent quelquefois de très petites plumes. Cette particularité ne constitue pas un défaut bien grave surtout si le pigeon rachète cela par de grandes qualités. Ongles noirs chez les sujets à fond bleu et blanc rosé chez les argentés et les jaunes.

Plumage

Long et mou, ce qui fait paraître le pigeon plus fort qu'il n'est en réalité. La plume se détache facilement quand l'oiseau n'est pas pris en mains avec précaution.



M.J. Bleu barré à bavette - Photo Ripaldi

COULEUR ET DESSIN

Il existe trois variétés de Cauchois : à manteau maille, à manteau uni et barré, unicolores.

Ces trois variétés peuvent être avec ou sans bavette blanche.

— Les mailles se divisent en 4 groupes par la couleur :

- 1 - Rouge acajou ou feu
- 2 - Jaune ou noyer
- 3 - Rosé ou fleur de pêcher
- 4 - Jacinthe ou blanc

— Les sujets à manteau uni et barré comprennent 6 groupes :

- 1 - Bleu à barres rouges
- 2 - Argenté à barres blanches
- 3 - Argenté à barres jaunes
- 4 - Argenté à barres blanches
- 5 - Meunier à barres rouges
- 6 - Crème à barres jaunes

On entend par couleur argenté celle que l'on nomme fauve chez les Romains et argenté chez les Cravatés anglais. C'est la couleur qui forme le fond des mailles jaunes.

— Les unicolores :

- 1 - Rouge uni
- 2 - Jaune uni
- 3 - Noir jais

★ ★ ★

DEFAUTS

Manque de taille - trop léger - pigeon trop lourd et apathique - mauvais dessin du maillage, trop clairsemé, trop plaqué - trait noir dilué dans le maillage - trace de poivrage sur les mailles - amorce de troisième barre chez les barrés - coloration défectueuse, trop pâle, charbonnée - traces colorées, rouge ou jaune selon la variété dans le camail - œil trop clair, coulé, de vesce - mauvaise coloration du ventre, trop clair, marbré de noir - culottes blanches - tache blanche à l'anus, au ventre - plumes blanches dans les ailes ou la queue - bavette anormale, trop grande, trop petite, en écusson, en rabat, fendue, unilatérale - mauvaise tenue des ailes : en bateau, tombantes, croisées.

DESCRIPTION DU PLUMAGE CHEZ LES SUJETS MAILLÉS

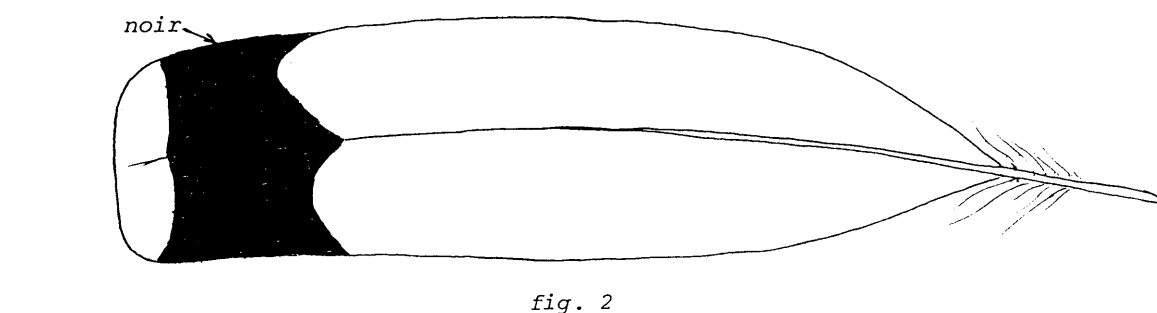
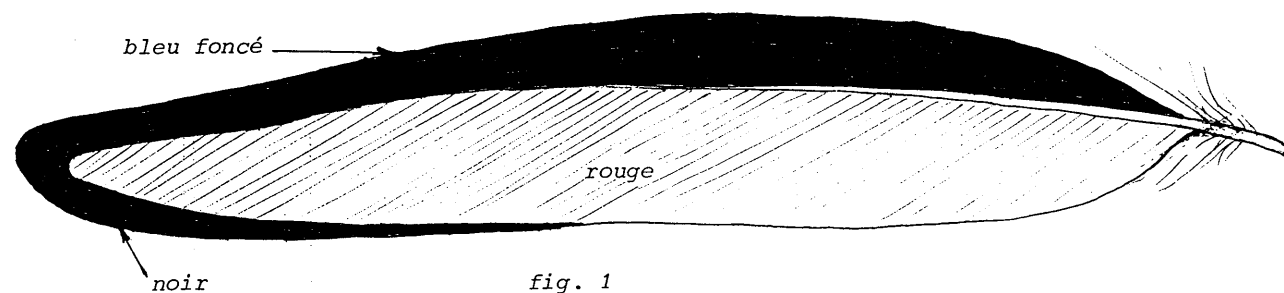
Nous prenons comme type le maillé rouge ; pour les jaunes, le fond du plumage au lieu d'être bleu est argenté, et la couleur rouge est remplacée par du jaune dont la nuance va du jaune paille au jaune d'or ; le liseré est brun foncé au lieu d'être noir. Chez les jacinthes, le fond du plumage est bleu et le rouge est remplacé par du blanc. Chez le fleur de pêcher, le fond est bleu et le rouge est remplacé par une couleur rose ressemblant un peu à la fleur du pêcher.

Donc chez le maillé rouge, la tête, le cou et la poitrine sont de couleur bleu foncé, le corps est plus pâle, sans toutefois arriver sur le blanc, comme on le rencontre hélas parfois. Le croupion est blanc pur ; la queue (fig. 2) est bleue avec une large bande noire de 3 cm environ et s'arrêtant à 1/2 cm de l'extrémité. Les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont de la couleur des pennes caudales, les barbes externes des deux plumes extérieures sont lavées de blanc jusqu'à la barre noire. Le cou et la gorge ont des reflets métalliques verts comme chez les pigeons bleus, dits reflets "gorge pigeon".

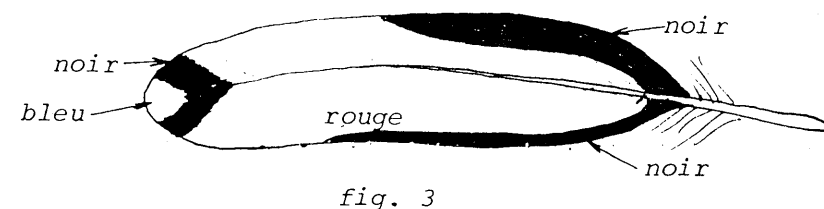
Le maillage des ailes est assez difficile à décrire car chaque plume est marquée de façon différente ; néanmoins les dessins qui accompagnent cette description pourront donner une idée générale de la façon dont doivent être colorées les plumes.

L'aile se compose de :

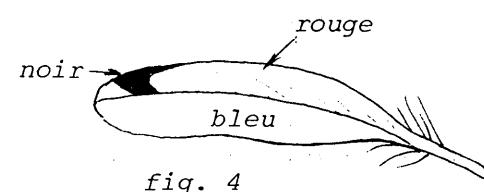
— Dix grandes pennes appelées rémiges ou plumes de vol ; ce sont les rémiges primaires. Quand l'aile est fermée on ne voit que la partie externe de ces plumes, et cette partie est bleu très foncé ; quand l'aile est ouverte, la plume est bordée de bleu foncé presque noir tout autour, le centre est rouge (fig. 1).



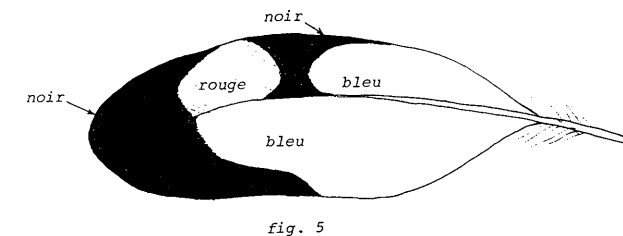
— Dix rémiges secondaires ou grandes rémiges de l'avant-bras, lesquelles sont placées sous chacune des rémiges primaires et se trouvent entre ces dernières et les plumes du pouce. Ces plumes sont le plus souvent brouillées, elles devraient être marquées comme la fig. 3.



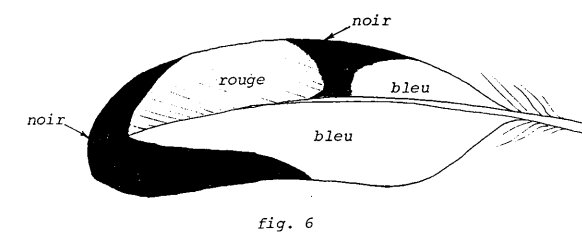
— Les plumes du pouce, cachées sous les moyennes couvertures de l'aile, et qui séparent les rémiges primaires et secondaires, les moyennes couvertures et les grandes couvertures des ailes ; ces plumes comportent trois couleurs, mais le dessin est aussi fort brouillé (fig. 4).



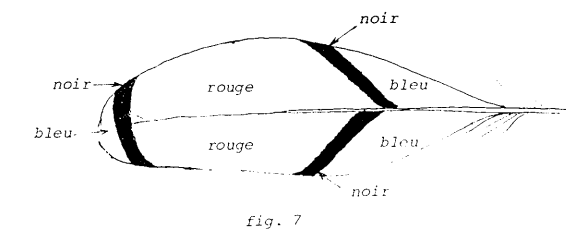
— 12 à 14 grandes couvertures de l'aile ou grandes tectrices qui recouvrent les 10 grandes primaires ou plumes de vol. Ces plumes forment la première barre de l'aile du côté du vol, lorsque l'aile est fermée. Elles sont de différentes tailles et différemment marquées : les premières en commençant par le côté externe de l'aile ont plus de bleu et de noir que de rouge (fig. 5).



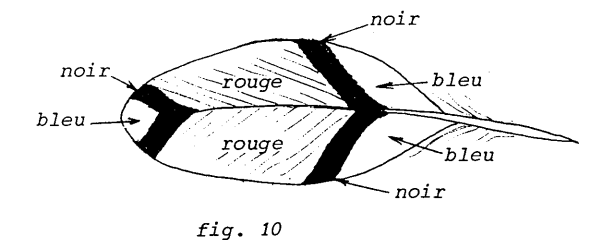
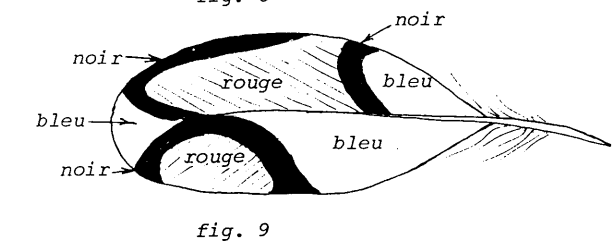
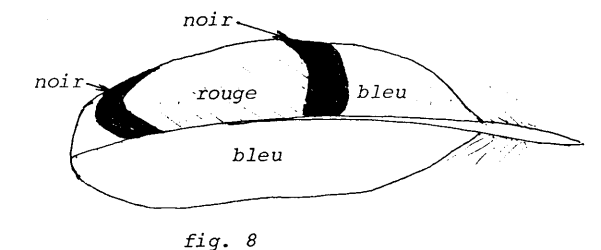
Celles du milieu ont plus de rouge, elles paraissent plus longues lorsque l'aile est fermée ; mais leurs pointes sont dans l'alignement des autres lorsque l'aile est déployée (fig. 6).



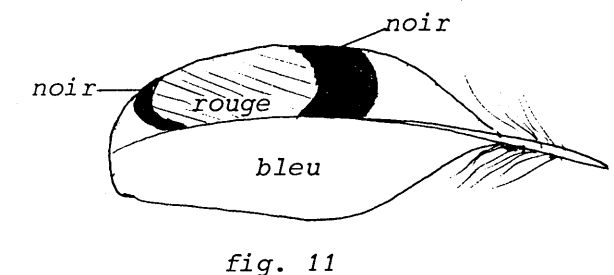
Les dernières, c'est à dire celles près du corps sont presque complètement rouges (fig. 7).



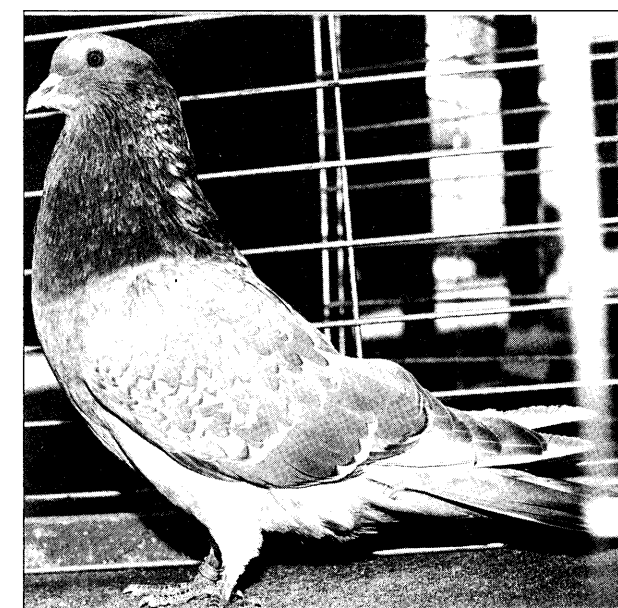
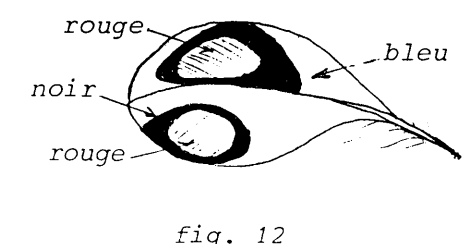
— Viennent ensuite les plumes formant la deuxième barre de l'aile, et appelées moyennes couvertures de l'aile ou moyennes tectrices ; elles sont au nombre de 12 à 14 et recouvrent le milieu de l'aile. Elles sont marquées différemment aussi, sont plus petites que les précédentes et sont plus rouges en approchant vers le corps (fig. 8, 9, 10).



— Les plumes de la troisième série des couvertures sont appelées petites couvertures ou petites rectrices. Elles sont marquées à peu près comme les précédentes tout en étant plus petites et de trois grandeurs différentes ; elles vont également en diminuant de grandeur vers le corps (fig. 11).



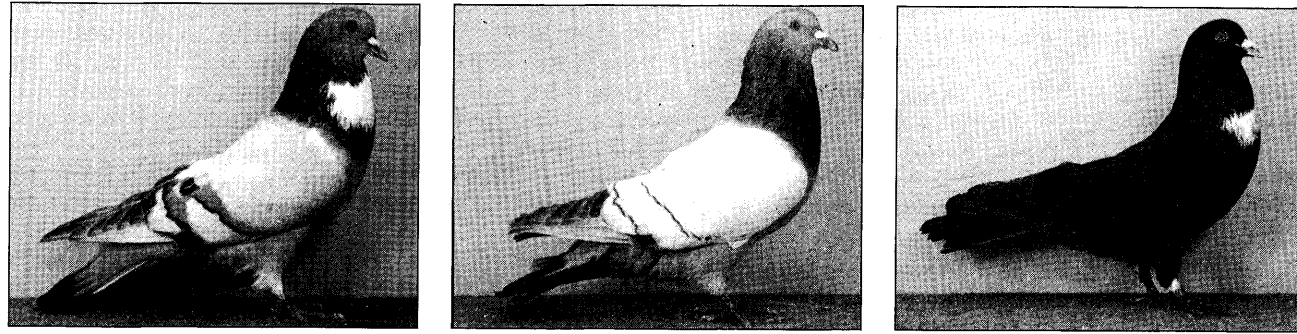
— Faisant suite aux petites couvertures, les autres plumes de l'aile vont en diminuant de grandeur vers le pommeau de l'aile. Elles sont de trois grandeurs et sont marquées comme la fig. 12, c'est à dire à peu près comme les plumes suivantes dites scapulaires ; ce sont les plumes qui forment le bouclier.



M.J. Maillé jaune sans bavette - Photo Ripaldi

PRINCIPAUX DEFANTS CHEZ LE CAUCHOIS

Dans les expositions, certains éleveurs sont très souvent soulignés dans différentes variétés. Il est donc important d'y apporter une attention particulière afin de permettre la poursuite de l'amélioration de la race. Ce n'est que dans la mesure où chacun s'attachera à se rapprocher toujours plus de la perfection que nous atteindrons ce but. Cela signifie que juges et éleveurs doivent conjuguer leurs efforts en particulier en définissant avec précision ces améliorations souhaitées.



Argenté barré jaune - Argenté barré blanc sans bavette - Rouge - Photos Gefugel Börse

Examinons ces défauts les plus fréquents dans les couleurs :

— Chez le maillé rouge : bien que cette variété la plus représentée aujourd'hui soit d'un bon niveau, le défaut le plus fréquent qui est parfois passé son silence par certains juges se situe dans le dessous du pigeon. Cette partie du corps doit être bleue, d'un bleu pur. La couleur idéale est celle du Cauchois bleu barré rouge. Dans cette variété le bleu est presque toujours excellent. Chez le maillé rouge, on trouve souvent sur la poitrine et les flans une couleur violacée appelée lie de vin. Il arrive parfois que la poitrine et les flans soient charbonnés, c'est à dire marqués par une couleur noire.

Autre défaut dans les dessous, et celui-là est valable pour toutes les variétés, c'est le blanc à l'anus. Les couleurs lie de vin et charbonnées représentent des défauts tenaces qui se transmettent très régulièrement dans la descendance. Il n'y a donc pas intérêt à accoupler deux sujets porteurs de ce défaut. Celui-ci peut être corrigé par apport d'un sujet à dessous très net. Encore faut-il être sûr que ce sujet n'est pas porteur de ce défaut non apparent chez lui, mais dont il pourrait hériter de ses ascendants. Dans ce cas il faudra procéder à des essais afin de tester chacun des reproducteurs dans un couple donnant ce défaut.

Pour le blanc à l'anus, il est dû dans la plupart des cas à de grandes bavettes. Bien des éleveurs et des juges pensent qu'il peut être admis qu'un sujet à grande bavette ait un peu de blanc à l'anus et qu'il est très difficile d'éviter ce défaut. Je ne suis pas de cet avis, et je suis formel : il est tout à fait possible d'éliminer complètement ce défaut, même chez les sujets à grande bavette. C'est une question de rigueur et de volonté aussi bien pour les juges que pour les éleveurs. Autre défaut chez le maillé rouge, la couleur rouge. Celle-ci doit être d'un rouge intense, profond. Ce ne doit être ni un rouge poivré, c'est à dire avec une pigmentation noire surtout sur le dos, ni un rouge délavé, ni marron. Ce bon rouge n'est pas facile à décrire sur le papier. Il se rapproche de celui du Carneau. Disons qu'il apparaît un peu plus clair, surtout à cause de la couleur bleue formée par des triangles sur le bouclier et le dos, c'est à dire la couleur de fond. Ce bleu doit être le même que celui du manteau des bleus barrés rouge, c'est à dire bleu pur, lumineux et non grisâtre. La couleur de la maille, c'est à dire le rouge et la cou-

leur de fond, le triangle bleu, doivent être séparés par un trait noir d'un millimètre environ et très net. Il arrive que ce trait noir se dilue dans la couleur bleue. Cette dilution enlève de la valeur au maillage de même qu'un trait noir trop épais qui fait parfois presque disparaître le bleu.

Les sujets dont le dessus de la queue est charbonné, c'est à dire les plumes qui recouvrent les rectrices, sont frappés d'un défaut tenace. Il y a lieu de les écarter pour la reproduction. Le défaut du croupion bleuté est en voie de disparition. Il faut poursuivre dans la recherche du croupion bien blanc sur une hauteur d'au moins 4 cm.

Les rémiges ne sont parfois pas assez rouges dans leur partie interne. Il faut s'attacher à éliminer la couleur blanche qui a tendance à s'implanter à la base des rémiges. Elle gagne souvent par la suite, en s'étendant, la racine des rectrices. Si l'on y prend garde, elle continue à progresser tant sur les rémiges que sur les rectrices. Attention aux plumes blanches qui recouvrent l'articulation de la patte, appelées manchettes. C'est un défaut.

La couleur de la tête est d'un bleu plus foncé que la couleur de fond, sans tendre vers le noir ou le rougeâtre.

— Chez le maillé jaune : la couleur idéale des dessous est celle des argentés barrés jaune donc unie et pure. On trouve les mêmes défauts que chez les maillés rouge, sauf que la couleur lie de vin est remplacée par un jaune ocre. On peut y trouver aussi la couleur charbonnée aux mêmes places que chez le maillé rouge. Le défaut du blanc à l'anus est aussi fréquent. Dans les anciens standards, il est mentionné deux couleurs différentes de jaune : l'une jaune paille, l'autre jaune d'or. On rencontre ces deux couleurs dans les expositions. Le fait qu'elles soient décrites par nos éminents prédécesseurs ne permet pas d'éliminer une par rapport à l'autre. Peut-être faudra-t-il un jour que la Commission des Standards, en accord avec la Club, tranche en faveur de l'une d'elles afin d'harmoniser cette variété. Cela crée bien des débats entre les défenseurs de l'une et de l'autre. Le jaune paille doit être un jaune pur assez pâle sans être délavé. Le jaune d'or est un jaune intense. Ni l'un ni l'autre ne doit comporter de poivrage. Attention à la couleur de la tête qui est parfois trop foncée ou marquée de jaune.

— Chez le fleur de pêcher : cette variété recrée presque entièrement à partir de la remise en marche du Club en 1972, a fait des progrès considérables tant dans la forme que dans la couleur. On trouve dans la généralité d'excellents dessous d'un bleu pur, le même que celui du maillé rouge. Le blanc à l'anus est rare, mais cela est dû au fait qu'il y a encore peu de sujets à bavette. Les mêmes défauts que chez les maillés rouge sont à éviter. La couleur rose doit être d'un rose pur. Ce ne doit être ni un mauvais rouge, ni une couleur violacée. Un rose tirant sur le blanc n'est pas bon non plus. La difficulté réside dans l'intensité et l'homogénéité du rose sur tout le manteau, c'est à dire les ailes et le dos. En regardant de près une plume détachée on doit remarquer une association de très petits points blancs et roses disposés très régulièrement et non des stries formées par ces deux couleurs. La couleur de la tête est sensiblement la même que chez le maillé rouge, un peu plus claire.

— Chez le maillé jacinthe : la couleur des dessous est la même que chez le maillé rouge. Les défauts sont les mêmes en tous points. Ici la couleur du maillage est blanche. Elle doit être pure. Un défaut fréquent est la couleur rosée ou poivrée. Il s'agit d'une variété reconstituée en même temps que le fleur de pêcher. La progression est plus lente que ce dernier, mais c'est dû surtout au fait que moins d'éleveurs s'y sont consacrés.

— Chez le bleu barré blanc ou rouge : la couleur des manteaux et des dessous doit être un bleu clair et uni. La poitrine ne doit pas être sombre, mais doit passer du bleu à reflets métalliques du cou au bleu clair des dessous sans différence marquée. Suivant la variété les barres sont jaunes ou blanches le plus pur possible. Chez le barré rouge, le rouge doit se rapprocher le plus possible de celui du maillé rouge idéal. Ce rouge ne doit être ni délavé, ni poivré. Le trait noir ne doit pas être trop épais. Les barres doivent être séparées l'une de l'autre et pas trop larges, en proportion avec la taille du sujet. Les femelles ont toujours le manteau plus foncé que les mâles.

Dans cette variété les rémiges doivent être marquées de rouge, mais d'une façon moindre que chez les maillés. La présence du rouge dans les rémiges permet souvent d'obtenir des barres de couleur plus intense. Attention à la forme de la tête qui a tendance pour cette variété à présenter un front fuyant.

Dans les variétés à barres blanches, le rouge est remplacé par du blanc. Les autres caractéristiques ne changent pas.

— Chez les argentés à barres jaunes ou blanches : la couleur du manteau doit être d'un argenté uni et clair. Un défaut fréquent est l'ocre sur la poitrine, la couleur du manteau pas assez unie (jaunâtre, nuageuse). Attention aussi à la couleur du camail (les plumes du cou sont parfois marquées de blanc à l'extrémité). Les barres doivent être pures. Chez le barré jaune, la couleur des barres doit se rapprocher de celle du maillé jaune.

— Chez les unicolores : il s'agit là encore de variétés reconstituées depuis peu de temps. La plus répandue et la mieux fixée est la noire. Dans cette variété on rencontre des sujets d'un type tout à fait parfait. La couleur noire doit être intense avec des reflets vert scarabée sur tout le corps. Le croupion doit être bien blanc, de même largeur que chez les autres variétés.

Les sujets sans bavette dans les noirs unicolores sont des sujets améliorateurs pour les anus blancs, mais ne présentent aucun intérêt maintenant dans les expositions.

La variété jaune vient en deuxième position tant en nombre qu'en qualité. Elle est encore peu représentée. Les principales difficultés résident dans la fixation du croupion blanc et l'obtention d'un jaune intense et homogène. La queue ne doit pas être bleutée, mais de la même couleur que le manteau et les rémiges. En élevage, il est préférable de travailler avec des sujets présentant du blanc dans le manteau, dans les rémiges et dans la queue, qu'avec ceux présentant une couleur bleutée très difficile à éliminer.

La variété rouge semble aujourd'hui la plus difficile à fixer. Les remarques faites pour la variété jaune sont en tous points applicables à la rouge. Dans cette variété comme dans la jaune, les ongles et le bec doivent être blancs.

— Chez le meunier : c'est une variété créée dans les années 1975-76, homologuée depuis peu. Les défauts les plus fréquents sont le manteau pas assez uni, trop foncé ou marqué de rouge. Un manteau parfait doit être argenté, mais il s'agit là d'un argenté un peu différent de celui de l'argenté barré jaune ou blanc. Il est légèrement plus foncé chez les femelles. Les barres doivent être rouge tirant plutôt vers le marron. Elles ne possèdent pas de trait noir contrairement aux autres variétés de barrés. La couleur des dessous doit être unie d'un bleu cendré. La couleur de la queue doit être gris clair avec mouchetures noires. Une différence marquée doit exister entre le blanc du croupion et le gris de la queue.

Les rémiges sont marquées de rouge. La couleur de la tête ne doit être ni trop claire, ni trop foncée. Elle doit être en harmonie avec celle du manteau. Elle est plus foncée chez la femelle. Le bec et les ongles sont corne foncé.

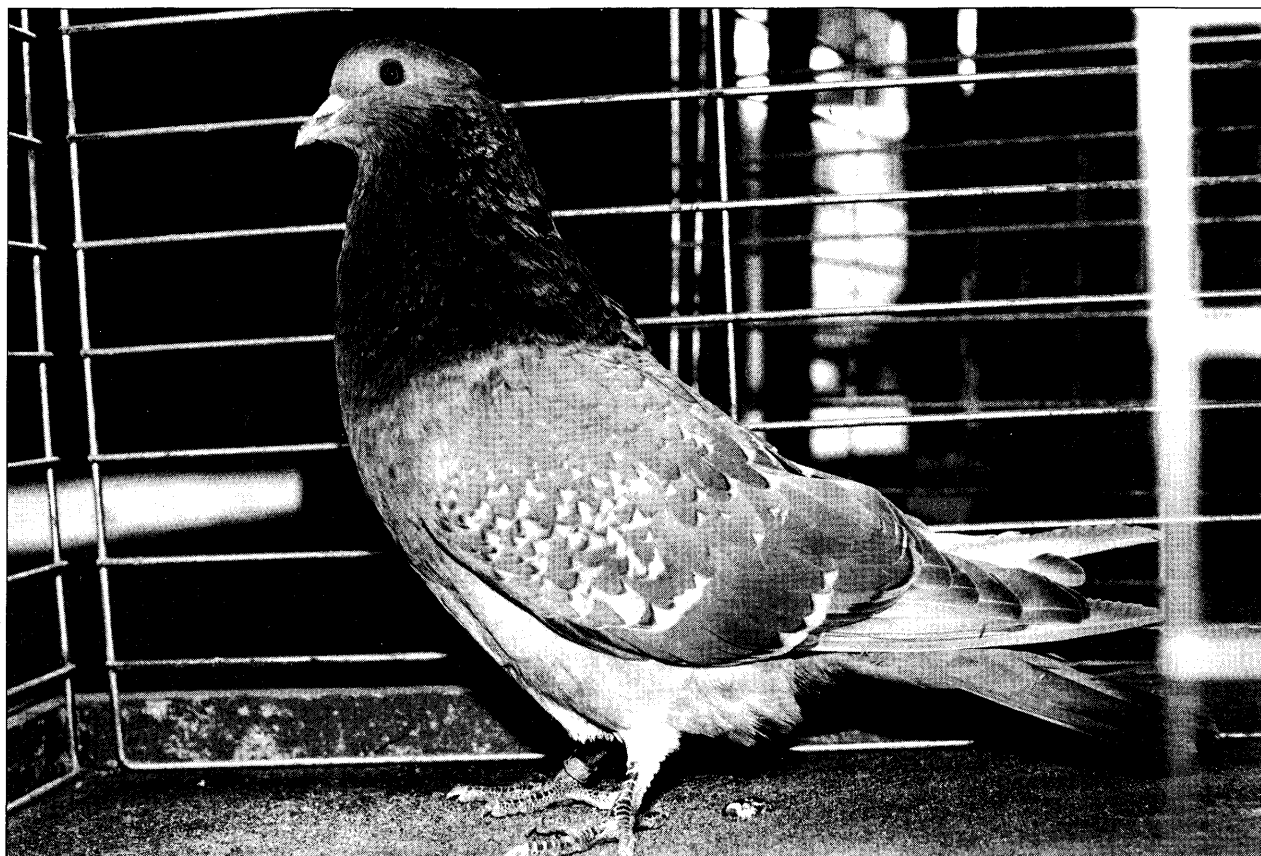
— Chez les crèmes : cette variété a été créée en même temps que le meunier et a été homologuée à la même occasion. La couleur du manteau doit être crème le plus uni possible. Les dessous sont argentés. La queue doit être gris pâle mais jamais blanc pur. La hampe des rectrices doit être grise et non blanc pur. Comme chez le meunier un contraste net doit exister entre le croupion et la queue. Les barres doivent être d'un jaune moins vif que chez les argentés barrés jaune. Comme chez le meunier, le trait noir dans les barres n'existe pas. Les rémiges sont marquées de jaune. La couleur de la tête doit être en harmonie avec celle du manteau : ni trop pâle, ni trop foncée. Celle des femelles est légèrement plus foncée.

★ ★ ★

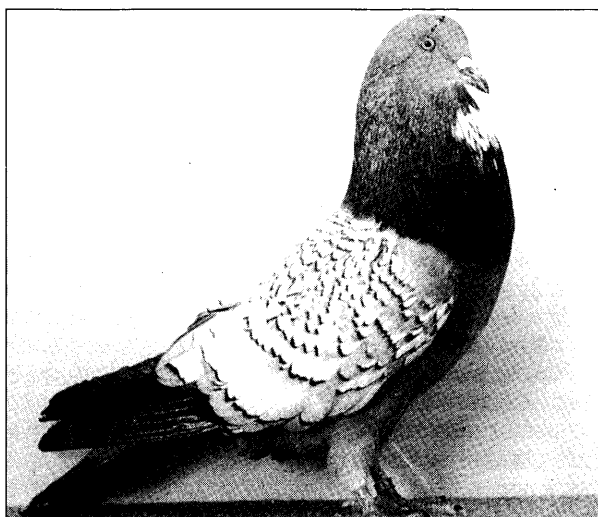
LA FORME DU CAUCHOIS

Elle doit être la même dans toutes les variétés. Il faut s'attacher à maintenir une position à 45°, des sujets élégants, c'est à dire ni trop rondouillards, ni trop longs. Le poids indiqué au standard doit être respecté aussi bien dans son maximum que dans son minimum. Passer de temps en temps ses sujets sur la balance (700 à 800 grs pour les mâles et 650 à 700 grs pour les femelles) et les mesurer de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, le sujet étendu (42 à 46 cm), permet d'avoir une idée précise de la fourchette souhaitée.

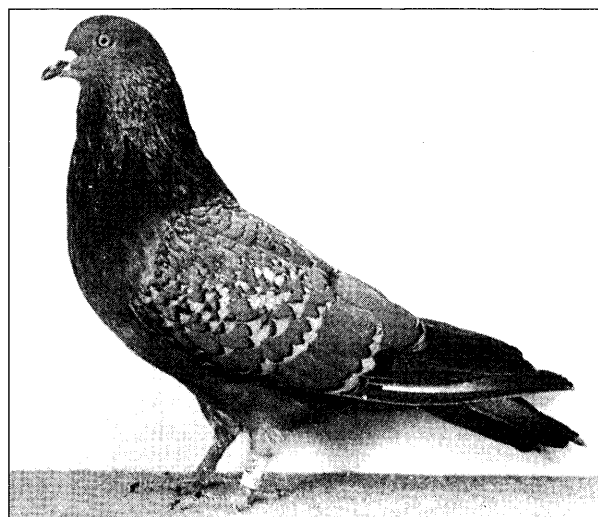
G. LONGEIN



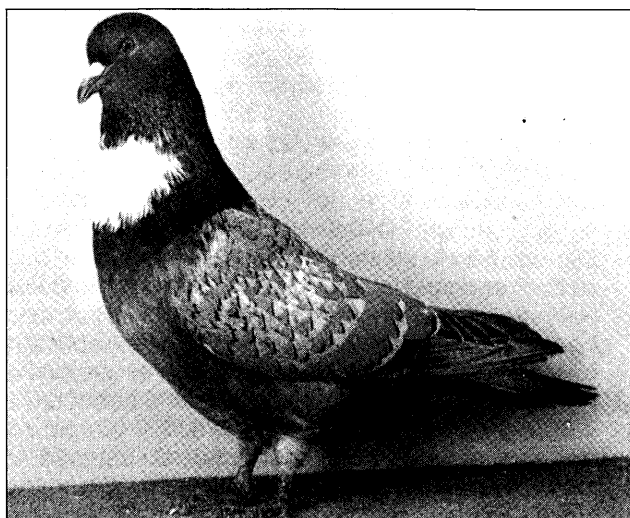
M.J. Cauchois Maillé Jaune sans bavette - Photo Ripaldi



Maillé Blanc à bavette - Geflugel Börse



Maillé Rouge sans bavette - Geflugel Börse

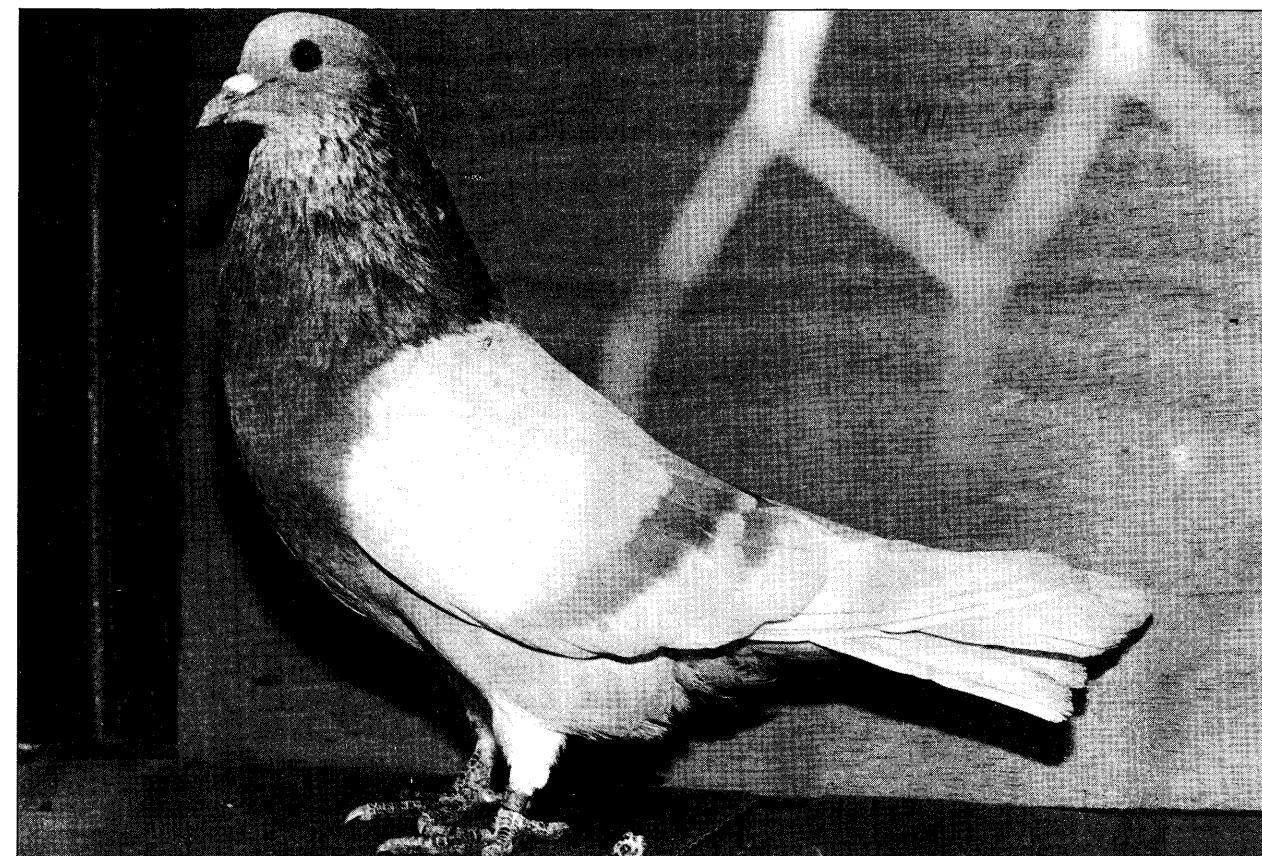


Maillé Jaune à bavette - Geflugel Börse

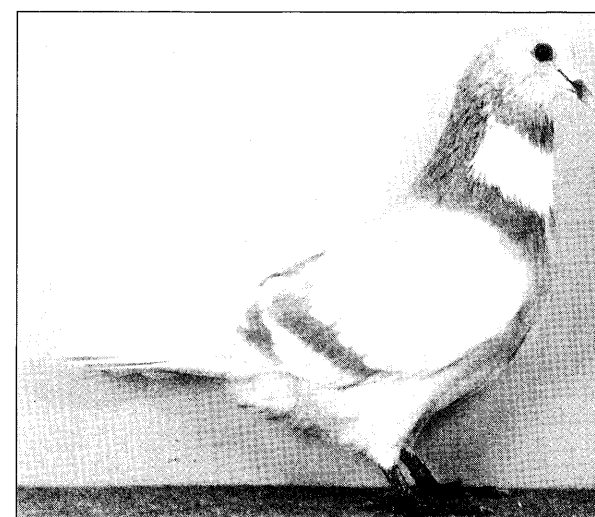
Commission paritaire N° 70430

★ ★ ★

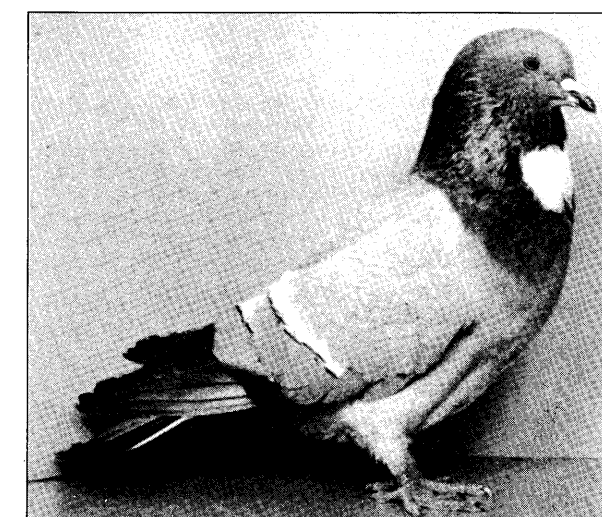
**Les Clubs qui désirent
faire paraître un encart
dans Colombiculture
sont priés de payer
leur cotisation
à la S.N.C.**



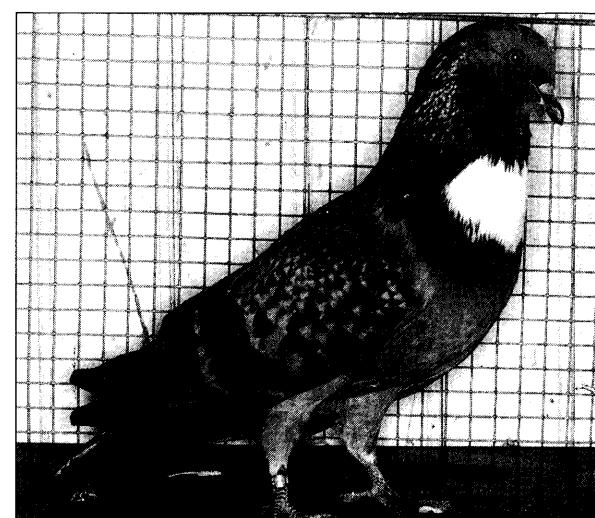
Cauchois Creme sans bavette - Prop. J.M. BICHOT - Photo Ripaldi



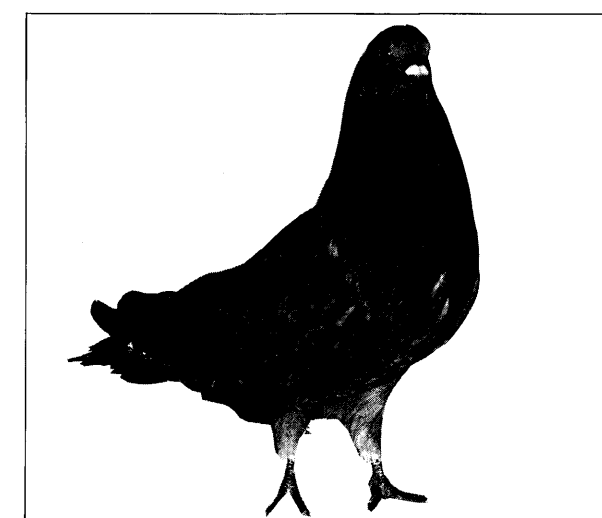
Creme barré à bavette - Geflugel Börse



Bleu barré blanc - Geflugel Börse



Maillé Rouge à bavette - Photo Ebner

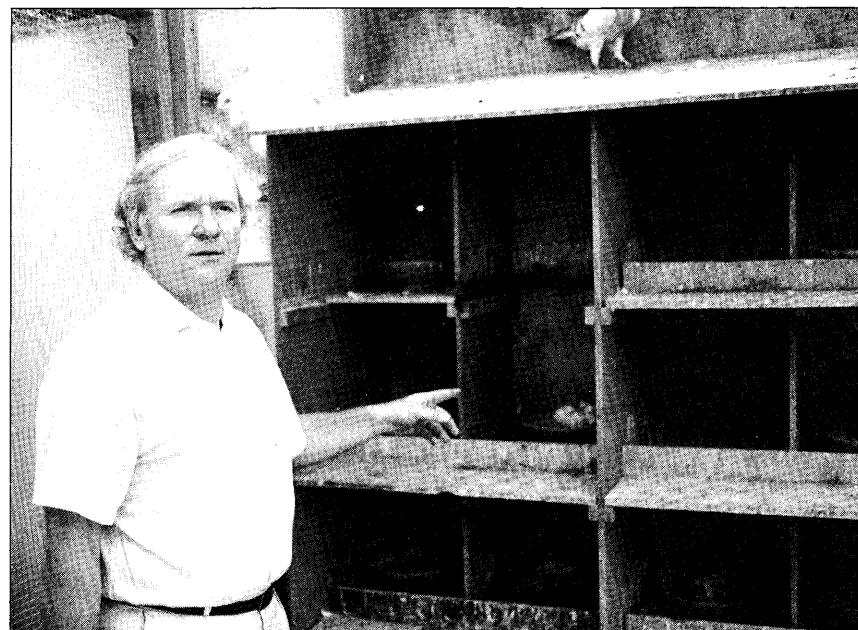


Maillé Rouge sans bavette - Photo Ebner

VISITE D'ELEVAGE

chez Louis SOUFFLOT à la Seyne

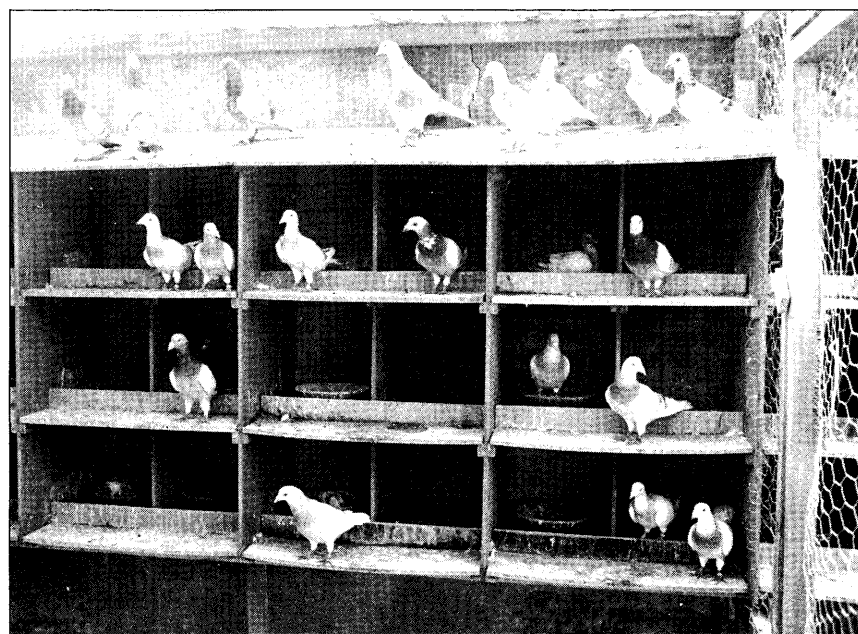
Texte et Photos R. RIPALDI



le plateau aussi se démonte



le démontage instantané des casiers permet un nettoyage rapide et efficace. Bord de la case démonté



Volière de Giers, bleus, biches, agathes et roses

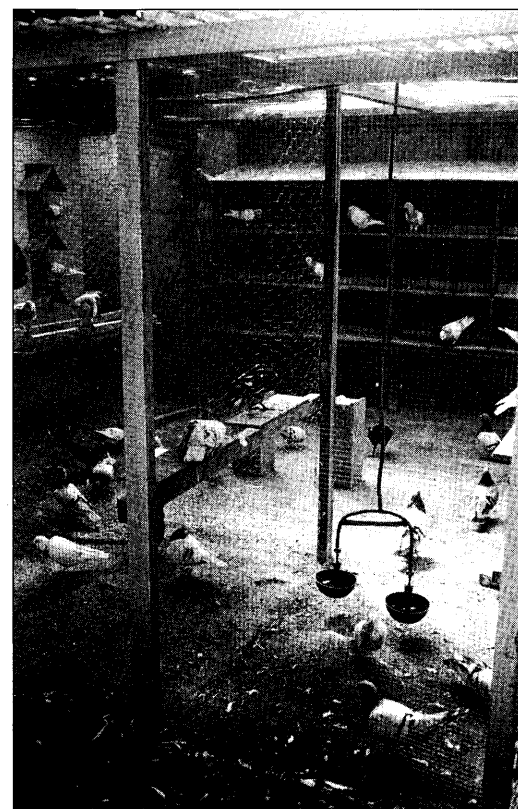
Un stéfanais est venu sur les bords de la méditerranée, à quelques mètres de la plage des Sablettes. Il habite une belle vila qui sert aussi de siège à son entreprise. Il faut dire que ce Soufflot et sa compagne sont de sacrés fonceurs et sont en train de réaliser une belle réussite sur le plan professionnel. Mais nous sommes surtout venus voir ses installations et ses pigeons.

Deux grandes volières complétées par une petite pour les jeunes, parfaitement agencées.

D'abord le sol est cimenté et recouvert de sable qui est régulièrement ratissé. Les cases entièrement démontables en un clin d'œil, sont une merveille de simplicité. Le nettoyage peut se faire rapidement, facilement et totalement.

Les mangeoires et les abreuvoirs sont automatiques car M. Soufflot s'absente souvent.

Les volières et surtout les cases sont sillonnées par des milliers de fourmis minuscules. M. Soufflot en est ravi car ces fourmis, trop petites pour voler le moindre grain, sont très efficaces pour débarrasser les plateaux de toute la vermine et des petites bestioles qui importunent les oiseaux.



Abreuvoirs automatiques reliés à une cuve

55° EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE

XXXV° Salon International des Animaux

1^{er} au 5 Février 1989



organisée par

ANIMAVIA

GROUPEMENT AVICOLE ET ZOOLOGIQUE DU NORD DE LA FRANCE

DÉCLARATION D'INSCRIPTION

Nom _____ Prénom _____

Adresse : N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____ Tél. _____

(Personnel ou ami)

L'exposant soussigné, après avoir pris connaissance du règlement et en avoir accepté les conditions,

DECLARE * qu'il reprendra lui-même ses animaux (2) _____

* QU'ILS SERONT REEXPEDIES PAR ANIMAVIA EN GARE DE (2) _____

DÉCOMPTÉ DES DROITS D'INSCRIPTION

	Nombre d'unités	Prix unité	
Sujets isolés (volailles, palmipèdes, oiseaux de parc, lapins, cobayes, pigeons) (1) (2)	_____	× 15,00 F	= _____ F
Trios (volaille)	_____	× 30,00 F	= _____ F
Parquet : 1 coq + 3 poules	_____	× 40,00 F	= _____ F
4 pigeons ou plus	_____	× 40,00 F	= _____ F
Chèvres	_____	× 40,00 F	= _____ F
TOTAL			_____ F
Réduction de 20 % aux sociétaires d'ANIMAVIA à jour de leur cotisation 1988 et 1989			_____ F
Numéro de la carte 1988			_____ F
RESTE			_____ F
Catalogue - Palmarès (obligatoire)			25,00 F
COTISATION 1989 (facultative) (2)			50,00 F
Régularisation cotisation 1988 (2)			50,00 F
Souscription en faveur de l'Exposition			_____ F
ACHAT de bagues et/ou de cartons lapins (voir au dos)			_____ F
TOTAL			_____ F

Cette déclaration devra parvenir avant le **24 DECEMBRE 1988**, dernier délai, à l'adresse suivante :

M. Jacques MICHAUX
5, rue du Fort
59262 SAINGHIN-EN-MELANTOIS

Tél. 20.41.29.15

de 19 h à 20 h 30 de préférence

accompagnée obligatoirement des droits d'inscription établis par **chèque bancaire ou C.C.P.** au nom d'

ANIMAVIA

(Pas de mandat-carte ni mandat-lettre S.V.P.).

Au cas contraire, nous serions obligés de retourner les feuilles.

Fait à _____, le _____

Signature :

(1) Il n'y a pas de « couples » de pigeons.

(2) Barrer les mentions inutiles.

Participe au CHALLENGE

« JUNIOR » (— 18 ans)

OUI NON

Date de naissance _____

Joindre attestation des parents.

55^e EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTUREXXXV^e SALON INTERNATIONAL DES ANIMAUX

LILLE du 1 au 5 Février 89

GROUPEMENT de M.

Les animaux seront

amenés, installés

et réexpédiés par

L'EXPOSANT

LE COMITÉ

Biffer un des
deux mots

Nom et prénom.....

Adresse complète.....

Code postal..... Ville.....

N° de cages	Inscrire dans l'ordre Parquet, M. ou F	N° de race	DESIGNATION DES LOTS	N° de bagues ou tatouage	Prix de vente (Francs Français)	Prix spéciaux	Résultats
			Race, variété, couleur				
			Pigeons				
			Ne pas omettre d'indiquer le numéro de race				
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							

PRIÈRE D'INSCRIRE LE NUMÉRO DE LA RACE. (voir au verso)

Les exposants mentionneront dans chaque race en premier lieu les parquets avec l'abréviation PAR ; puis les mâles M et les femelles F. Ils voudront bien respecter l'ordre des numéros de races. Nous n'acceptons pas les couples.

PIGEONS DE FORME

951 Alouette de Cobourg.
952 Barbet Liégeois.
953 Cauchois.
954 Carneau.
955 Damascène.
956 Demi-bec bernois.
957 Eichbühler.
958 Exhibition Homer.
959 Géant hongrois.
960 Gier.
961 Huppé de Soultz.
961 bis Huppé Picard
962 Lahore.
963 Lynx de Pologne.
964 Mondain.
965 Montauban.
966 Piacentino.
967 Pigeon de beauté allemand.
968 Postier.
969 Renaissen.
970 Romain.
971 Romagnol.
972 Roubaisien.
973 Smijter.
974 Sotto banca.
975 Show antwerp.
976 Show homer.
977 Smerle anversois.
978 Smerle des Flandres.
979 Strasser.
980 Tête noire de Brive.
981 Texan.

PIGEONS A CARONCULES

990 Bagadais français.
991 Bagadais de Franconie.
992 Bagadais de Nuremberg.
993 Bagadais de Steinheim.
994 Carrier.
995 Dragon.
996 Pigeon espagnol.
997 Polonais.

PIGEONS TYPE POULE

1000 King.
1001 Poule Florentin.
1002 Poule Hongrois.
1003 Poule Maltais.
1004 Schietti.
1005 Gazzi.
1006 Magnani.

PIGEONS BOULANTS

1010 Boulant d'Aix La Chapelle.
1011 Ancien Boulant Allemand.
1012 Boulant d'Amsterdam (Hollekropper).
1013 Boulant Anglais.
1014 Boulant d'Alsace.
1015 Boulant de Bavière.
1016 Boulant de Bohême.
1017 Boulant Brunner.
1018 Boulant Français.
1019 Boulant Gantois.
1020 Boulant Hana.
1021 Boulant de Hesse.
1022 Boulant Hollandais.
1023 Boulant Lillois.
1024 Boulant de Norwich.
1025 Boulant Pigmy.
1026 Boulant Pie.
1027 Boulant de Poméranie.
1028 Boulant de Saxe unicolore.
1029 Boulant de Saxe pie.
1030 Boulant de Silésie.
1031 Boulant Starwitz.
1032 Boulant Steiger.
1033 Boulant Steller.
1034 Boulant de Thuringe.
1035 Boulant de Voorbourg.

PIGEONS DE COULEUR

1040 Alouette de Nuremberg.
1041 Bavette blanche de Thuringe.
1042 Bernhardiner Schecke.
1043 Bouclier Allemand.

1044 Bouclier de Saxe.
1045 Bouclier de velours.
1046 Bouclier de Thuringe.
1047 Bouvreuil Archangel.
1048 Bouvreuil allemand.
1049 Calotte blanche de l'Allemagne du sud.

1050 Chardonneret Danois.
1051 Etourneau.
1052 Frankische Herzschecke.
1053 Heurté de l'Allemagne du Sud.
1054 Heurté de Saxe.
1055 Heurté de Thuringe.
1056 Hirondelle de Nuremberg.
1057 Hirondelle de Saxe.
1058 Hirondelle de Thuringe.
1059 Mauser Taube.
1060 Moine de l'Allemagne du Sud (pattes lisses).
1061 Moine de l'Allemagne du Sud (pattu).

1062 Moine de Saxe.
1063 Pigeon de Bohême.
1064 Pigeon Cigogne.
1065 Pigeon Latz.
1066 Pigeon Lune.
1067 Pigeon de Saxe à poitrine colorée.
1068 Pigeon de Thuringe à poitrine colorée.
1069 Pigeon de Saxe à ailes colorées.
1070 Pigeon de Thuringe à ailes colorées.

1071 Papilloté de Bohême.
1072 Prêtre de Saxe.
1073 Queue blanche de l'Allemagne du Sud.

1074 Queue blanche de Saxe.
1075 Queue blanche de Thuringe.
1076 Satin.
1077 Tête blanche de Thuringe.
1078 Tête criblée de l'Allemagne du Sud.
1079 Tête de Maure ancien allemand.
1080 Tête de Maure de l'Allemagne du Sud.

1081 Tête de Maure de Silésie.
1082 Pigeons Bernois.
1083 Pigeons Thurgoviens.
1084 Pigeons Argoviens.
1085 Wiggertaler.
1086 Pigeons Lucernois.
1087 Argovien à queue blanche.
1088 Zurichois à queue blanche.

PIGEONS TAMBOUR

1100 Tambour Allemand à coquille visière.
1101 Tambour Allemand à double visière.
1102 Tambour d'Altenbourg.
1103 Tambour d'Arabie.
1104 Tambour de Bernbourg.
1105 Tambour de Boukharie.
1106 Tambour de Dresde.
1107 Tambour de Franconie.
1108 Tambour de Schmölln.
1109 Tambour de Vogtland.

PIGEONS DE STRUCTURE

1120 Capucin.
1121 Capin Hollandais.
1122 Cravaté Chinois.
1123 Frisé Hongrois.
1124 Frisé Milanais.
1125 Nègre à crinière.
1126 Queue de Paon.

PIGEONS CRAVATES

1130 African Owl.
1131 Cravaté Allemand type ancien.
1132 Cravaté Allemand à bouclier coloré.
1133 Cravaté Allemand à queue colorée.
1134 Cravaté d'Aix La Chapelle.
1135 Cravaté Anglais.

1136 Cravaté Italien.
1137 Cravaté Français.
1138 Cravaté de Hambourg (Hamburger Sticken).
1139 Cravaté Hollandais type ancien.
1140 Cravaté Liégeois.
1141 Blondinette.
1142 Satinette.
1143 Turbiteen.
1144 Vizor.
1145 Anatolie.
1146 Domino.
1147 Cravaté Tunisien.
1148 Turbit.

PIGEONS DE VOL

1150 Altstammer.
1151 Bec court de Vienne.
1152 Cou nu de Roumanie.
1153 Coquillé Hollandais.
1154 Court bec de Berlin.
1155 Culbutant Anglais à courte face.
1156 Culbutant Anglais à longue face - Pattes lisses
1157 Culbutant Anglais à longue face - Pattu.

1158 Culbutant de Berlin à queue blanche.
1159 Culbutant de Berlin pie à bec moyen.

1160 Culbutant belge.
1161 Culbutant de Brême.
1162 Culbutant de Breslau.
1163 Culbutant de Budapest.
1164 Culbutant à calotte.
1165 Culbutant de Cologne à pattes lisses.

1166 Culbutant de Cologne pattu.
1167 Culbutant Danois.
1168 Culbutant d'Elbing.
1169 Culbutant d'Erlau.
1170 Culbutant de Felegyhaza.
1171 Culbutant Français.
1172 Culbutant de Hambourg.
1173 Culbutant de Hambourg (Schimmel).
1174 Culbutant de Hanovre
1175 Culbutant Hollandais.
1176 Culbutant de Königsberg à œil pur.

1177 Culbutant de Königsberg à tête colorée.
1178 Culbutant de Komorn.
1179 Culbutant de Korose.
1180 Culbutant de Poméranie à œillères.

1181 Culbutant de Posen.
1182 Culbutant de Régensbourg.
1183 Culbutant de Rshew.
1184 Culbutant de Sombor (Batschkaer Tummier).
1185 Culbutant de Sombor bleu-cœur.

1186 Culbutant de Stettin.
1187 Culbutant de Temeschbourg.
1188 Culbutant de Vienne à bouclier blanc.
1189 Haut Volant de Berlin à bec long.

1190 Haut Volant Belge.
1191 Haut Volant de Dantzig.
1192 Haut Volant Français.
1193 Haut Volant de Kassel.
1194 Haut Volant de Memel.
1195 Haut Volant de Stralsund.
1196 Haut Volant de Vienne.
1197 Mookée.

1198 Nonne Allemande.
1199 Pie Anglais.
1200 Pie de Galicie.
1201 Ringslager.
1202 Rouleur Oriental.
1203 Rouleur de Perse.
1204 Ringslager du Rhin.
1205 Speelderke.
1206 Trembleur de Stargard.
1207 Voyageur.



RÈGLEMENT



ARTICLE PREMIER. — Tous les éleveurs, amateurs ou professionnels, sont invités à participer à l'exposition.

ARTICLE 2. — Les exposants et les membres du Groupement avicole et zoologique du Nord de la France (ANIMAVIA) entreront gratuitement à l'exposition, sur présentation de leur carte personnelle.

ARTICLE 3. — Les exposants devront faire parvenir leur déclaration d'inscription, dûment remplie, pour le **24 décembre 1988**, dernier délai, à l'adresse suivante : **M. Michaux Jacques, 5, rue du Fort, 59262 Salghin-en-Mélantois. Tél. : 20.41.29.15 (après 19 heures).**

ARTICLE 4. — Les sujets inscrits doivent être la propriété de l'éleveur-exposant depuis 13 mois au moins et être âgés de moins de 3 ans (bagues ou tatouages, 86, 87, 88) sauf Polonais, Tambours, Carriers et Dragons. Ils seront bagués ou tatoués de façon réglementaire.

ARTICLE 5. — Calendrier des expositions.
samedi 24 décembre 1988 — Clôture des inscriptions.
mardi 31 janvier 1989 — Réception et mise en cage des animaux.
mercredi 1^{er} février 1989 de 9h à 13h30 — Jugement
14h à 19h Ouverture au public
jeudi 2 février 1989 — 9h30 Ouverture du bureau des ventes.
jeudi 2, vendredi 3, samedi 4, dimanche 5 février
Ouverture au public de 9h à 19h.
samedi 4 février 1989 à 19h — Enlèvement des animaux achetés.
dimanche 5 février 1989 19h30 — Enlèvement des animaux achetés.
Lundi 6 février 1989 de 9h à 19h — Enlèvement de tous les animaux.
15h — Départ du Camion de la SERNAM.
A 19 h fermeture de la salle d'exposition.

ARTICLE 6. — Les opérations du Jury se feront à huis clos. Les élèves juges et les personnes désirant assister au jugement en assurant les fonctions de secrétaire de juge voudront bien en faire la demande au Commissaire Général.

Les animaux présentés par les membres du Comité Directeur, les juges et les aides juges ou par les membres de leur famille peuvent concourir pour tous les prix.

Néanmoins ces propriétaires voudront bien se retirer de la salle d'exposition durant le temps où la commission compétente attribuera les GPH et GPE.

Il est toujours loisible à ces personnes de se retirer de la compétition.

ARTICLE 7. — La nourriture des animaux sera assurée par le Comité, qui ne pourra être tenu pour responsable des décès, vols et dommages. Seuls les animaux dont les immatriculations figurent sur la feuille d'inscription feront l'objet de recherche en cas de perte au cours des transports.

ARTICLE 8. — Les envois doivent être adressés à : **M. le Commissaire Général de l'Exposition d'Aviculture, Foire de Lille**, franco de tous frais. Ces envois devront être parvenus à l'exposition pour le **mardi 2 février à 20 heures, au plus tard**. Les éleveurs demeurant au Sud de Paris sont invités à expédier leurs animaux dès le lundi matin, afin que ces derniers arrivent à Lille le **mardi 31 janvier à 20h au plus tard** ce qui est parfaitement réalisable.

L'envoi des animaux est à la charge de l'exposant. La réexpédition par **SNCF** est gratuite, sous réserve que le trajet soit supérieur à cent kilomètres.

ARTICLE 9. — Les exposants pourront faire vendre leurs animaux par l'intermédiaire de la Société. Il leur suffira d'en indiquer le prix sur le bulletin d'inscription. La Société augmente ce prix de 15 % au profit de l'exposition.

Tout exposant qui souhaite retirer des animaux de la vente doit en effectuer le rachat.

Tout exposant qui souhaitera mettre en vente après le jugement paiera, pour ce faire, un droit complémentaire de 30 F par animal.

L'exposition avicole étant incluse dans une très vaste exposition animalière, par mesure de Sécurité pour les propriétaires, aucune dérogation ne sera accordée pour les délogements d'animaux achetés. La Société ne se charge pas de l'expédition des animaux achetés.

ARTICLE 10. — Un certificat du vétérinaire est obligatoire pour tous les exposants.

Tout sujet atteint de maladie contagieuse ou sur lequel des traces de fraude auront été constatées, sera exclu de l'exposition, ainsi que tous les autres animaux présentés par le même éleveur.

ARTICLE 11. — Prix et récompenses.
A) Il sera attribué quatre grands prix d'Exposition G.P.E :
- Palmipèdes, oiseaux de parc
- Volailles
- Lapins
- Pigeons
14 grands prix d'honneur GPH si la quantité et la qualité des sujets le permet :

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1 - Oiseaux de parc, palmipèdes, dindons | 7 - Lapins races moyennes |
| 2 - Volière ou parquet de volailles | 8 - Lapins rex ou petites races |
| 3 - Unité volaille races françaises | 9 - Lapins nains ou cobayes |
| 4 - Unité volaille races étrangères | 10 - Pigeons boulangers |
| 5 - Unité volaille naine | 11 - Pigeons de forme |
| 6 - Lapins grandes races | 12 - Pigeons de vol |
| | 13 - Pigeons de structure |
| | 14 - Pigeons poule |

Les G.P.E. et G.P.H. recevront une coupe.

B) Les élevages classés en fonction du nombre de P.H. et de 1^{er} prix obtenus (les GPH ayant déjà été récompensés) reçoivent **trophées ou coupes et prix en espèces** selon résultats.

C) PRIX SPÉCIAUX, dotés chacun de 10 prix.

Prix Deconynck (du nom de notre ancien trésorier). Pour y participer, portez la lettre « D » dans la colonne Prix Spéciaux, en face de 12 de vos sujets nés chez vous, quels que soient la race et le sexe.

Le premier prix recevra 200 F ; Les prix suivants s'élèveront jusqu'à 20 F.

Prix de Qualité, destiné à récompenser les élevages de valeur en mettant à égalité les petits et les grands élevages

Le total des points obtenus (y compris les GPH sera divisé par le nombre de cages occupées par l'élevage. Les quotients ainsi obtenus seront classés par ordre d'importance. Les 10 meilleurs seront récompensés. Il faut occuper au moins 6 cages.

Le 1^{er} prix recevra 100 F, les prix suivants s'élèveront jusqu'à 20 F.

ARTICLE 12. — La remise des prix aura lieu lors de l'assemblée générale de la Société, courant mai.

EXPOSANTS ÉTRANGERS

ARTICLE 12. — Les exposants étrangers voudront bien se charger eux-mêmes d'obtenir les autorisations qui pourraient être nécessaires pour le passage de leur douane

En ce qui concerne le passage aux douanes françaises, toutes les autorisations et documents leurs seront fournis par nos soins.

ARTICLE 13. — En envoyant leur feuille d'inscription les exposants s'engagent à respecter le présent règlement.

Chez Louis Soufflot

Quant aux pigeons, deux races, toujours les mêmes : les GIERS ce qui est normal pour un Stéphanois fidèle à sa région.

Soufflot, ambassadeur de la vallée du Gier en terre sudiste, pourquoi pas ?

Les quatre couleurs sont représentées : bleu, argenté, crème et meunier. Pardon, je veux dire bleu, biche, agathe et rosé.

Les Bagadais sont la deuxième passion de Soufflot. Il s'est attaché à travailler depuis des années les rouges. Travail ingrat, sans récompenses mais qui finit par donner de très bons résultats. Tout est mentionné dans un grand livre avec toutes les lignées soulignées dans des couleurs différentes.

Encore un homme heureux parmi ses pigeons.

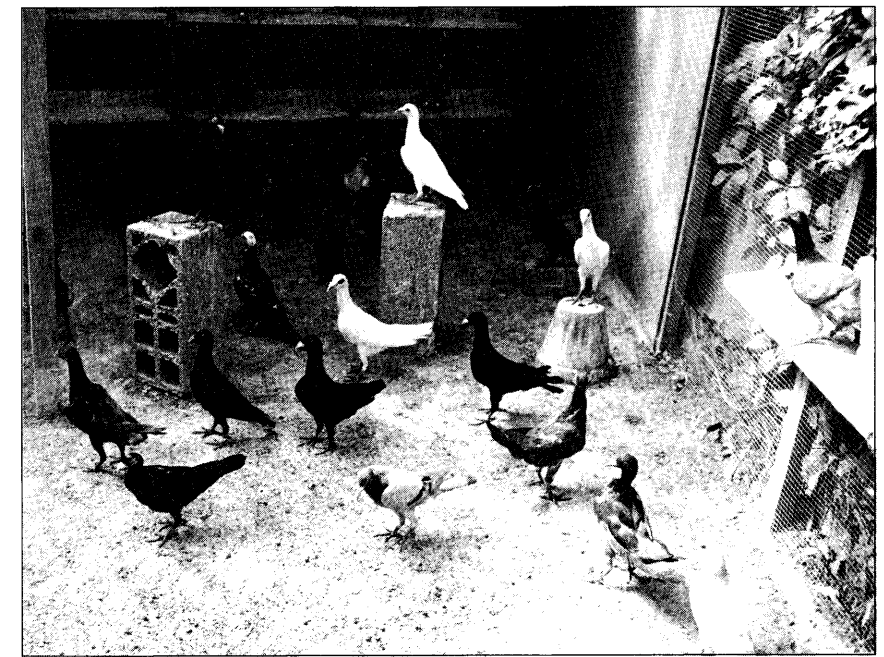
Bonne route Soufflot.



Un Bagadai examiné



Baloo, le superbe Briard avec son maître, devant les volières



Volière de Bagadai : blancs, noirs, rouges et bleus

91^e Rencontre Européenne du Cauchois 10 et 11 Décembre 1988

Salle des Fêtes "Espace 110" - 68110 ILLZACH

S'adresser à M. Henri AMBROSINI, 2 rue du Tilleul - 68110 ILLZACH - Tél. 89 53 22 18

LE FANTAIL CLUB DE FRANCE
organise le 25 Novembre 1988 en AVIGNON

Le Championnat National des Queues de Paon

Siège social : 43, Cours de Forbin - 13120 GARDANNE

CHATELLERAULT

— 29 Septembre au 2 Octobre 1988 —

GRAND PRIX D'EXPOSITION

Cravaté Oriental Blondinette à M. Roger BOUYGUES

GRANDS PRIX D'HONNEUR

Mondain Rouge à M. Michel MAISONNETTE
Messager de Bassorah à M. Michel SAINT-MARTIN
Bagadais Français à M. Yves VIDRY
King Blanc à M. Francis BROUSSEAU
Boulant de Poméranie à M. Christian BAUER
Tambour Allemand à M. Guy MARCOU
Bouvreuril Archangel à M. Roland BURBAN
Cravaté Chinois Rouge à M. Alain HALTER
Cravaté Oriental Satinette à M. Guy FOURNIE
Coquille Hollandais Noir à M. Maurice LEVEQUE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CRAVATES

SATINETTES

Champion à M. WECHSELGAERTNER
Vice Champion à M. Guy FOURNIE

BLONDINETTES

Champion à M. Roger BOUYGUES
Vice Champion à M. Roger BOUYGUES

AFRICAN OWL, VIZOR, TURBITENS, DOMINO, TURBIT,
ALLEMAND

Champion à M. LOMBARDY
Vice Champion à M. FRINDEL

CRAVATES CHINOIS

Champion à M. Alain HALTER
Vice Champion à M. Gérard SALSAC

CRAVATES DE FORME : SMERLES, BARBETS LIEGEOIS
Champion à M. Gérard CHARBONNIER
Vice Champion à M. André LOMBARDY

CRAVATES EUROPEENS : ITALIENS, ALLEMANDS TYPE
ANCIEN, TUNISIEN, HOLLANDAIS
Champion à M. Gérard CHARBONNIER
Vice Champion à M. Claude HUET

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CULBUTANTS

Bec Long : Champion Culbutant Danois à M. Guy MARCOU
Bec Moyen : Champion Culbutant de Cologne à M. Guy
MARCOU

Vice Champion Culbutant Français
à M. Christophe HUET

Bec Court : Champion Bec court de Berlin à M. Luis DA
CUNNA

Vice Champion Culbutant de Budapest à M. René VIDAL

COUPE DE FRANCE DU MONTAUBAN

M. Raymond HUVE

CHAMPIONNAT REGIONAL DU MONDAIN

Champion uni à M. Michel MAISONNETTE
Vice Champion uni à M. Louis BASTARD
Champion barré à M. Michel LANDAUD
Vice Champion barré à M. Michel LANDAUD

CHAMPIONNAT REGIONAL DU BAGADAIS FRANÇAIS

Champion à M. Yves VIDRY
Vice Champion à M. Yves VIDRY

CHAMPIONNAT REGIONAL DU LAHORE

Champion à M. Christian IDOUX
Vice Champion à M. Florent BRISSONNET

CHAMPIONNAT REGIONAL DU MODENE

Champion toutes Catégories à M. Christian GOURIN
Champion Gazzì adulte à M. J.L. AUSSURE
Champion Gazzì jeune à M. Thierry MAISONNETTE
Champion Magnani jeune à M. J.C. COQUIOT
Champion Schietti adulte à M. J.C. COQUIOT
Champion Schietti jeune à Mlle Laurence AYOUL

CHAMPIONNAT REGIONAL DU DAMASCENE CLUB

Champion Miroité de Damas à M. Jean IMBERT
Champion Messager de Bassorah à M. Michel
SAINT-MARTIN
Champion Mookée à M. Paul MERIGUET

PRIX SPECIAL DU PIGEON TEXAN

Meilleur mâle à M. J.M. DORIOL
Meilleure femelle à M. Victor HARDY

CHARLEVILLE MEZIERES

— 2 au 4 Avril 1988 —

GPH PIGEON DE FORME FRANÇAIS
Sottobanca Bleu à M. CHOPY

GPH PIGEON DE FORME ETRANGER
M.J. Lahore Lavande à M. PANNETIER

GPH PIGEON CARONCULES POULES ET BOULANTS
M.A. Schietti Jaune à M. Michel ANDRE

GPH PIGEON COULEUR ET TAMBOUR
Femelle Satin à M. Michel CHAUZU

GPH PIGEON DE STRUCTURE
Frisé Hongrois Rouge à M. Alfred HAMMANN

GPH PIGEON CRAVATE
Smerle des Flandres à M. Francis DEVIE

GPH PIGEON DE VOL ET VOYAGEUR
Culbutant de Cologne à M. Dominique ROCHMAN

LYON-PUSIGNAN

— 8 au 10 Avril 1988 —

JUGES : MM. SIMON, HUBERT, GROS, DELAPORTE, MICHEL

SUPER GRAND PRIX EXPOSITION
Capucin Blanc à M. Roger LOPEZ

GRAND PRIX EXPOSITION
Queue de Paon Ecaillé à M. DAMS

GRAND PRIX D'HONNEUR
Races Françaises : Bagadais Blanc à M. FAVIER
Races Etrangères : King Blanc à M. NEMOZ
Races Fantaisie : Schietti Bleu barré à M. QUAY

GRAND PRIX D'ELEVAGE
Culbutant de Komorn Pie noire à M. SOTTY
Queue de Paon Blanc à M. FALIERE

ISSOIRE

— 8 au 10 Avril 1988 —

GRAND PRIX EXPOSITION
Femelle Boulant de Hesse Noir à M. Franck SOMMOVIGO

GPH PIGEON DE FORME FRANÇAIS
Femelle Huppé de Soultz Bleu uni à M. Pascal JANET
Femelle Mondain Blanc à M. Georges BIANCHIMANI
Mâle Cauchois Maillé F. de P. à M. Jean LEINOT

GPH PIGEON DE FORME ETRANGER
Mâle Lahore Noir à M. Gilbert CAU
Femelle Lynx de Pologne BMBVB à M. Michel SAUYADET

GPH PIGEON A CARONCULES
Femelle Dragon Bleu barré à M. Gilbert CAU

GPH PIGEON TYPE POULE

Mâle Schietti Meunier uni à M. Guy MOREL
Mâle King Bleu maillé à M. Luc BARRIERE

GPH PIGEON BOULANT

Mâle Boulant Anglais Bleu à M. Gilbert CAU

GPH PIGEON DE COULEUR

Mâle Satin Etincelé à M. Michel CHAUZU

GPH PIGEON TAMBOUR

Femelle Boukharie Noir à M. Gilbert CAU

GPH PIGEON DE STRUCTURE

Femelle Frisé Hongrois Rouge à M. Maurice BOURDIER

GPH PIGEON DE VOL

Mâle Haut Volant de Vienne Cigogne à M. Luc BARRIERE

GPH PIGEON SOUCHE CHAIR

Femelle Texan à M. André VAUTOUR

GPH RESERVE AUX PIGEONS ETRANGERS
Mâle Lynx Pologne BMBVB à M. Maurice FLEURY

GRAND PRIX D'ELEVAGE

Boulants Gantois Blancs à M. Guy MAGRANGEAS
Lynx Pologne Noir barré Blanc à M. Michel DELODE

CHAMPIONNAT REGIONAL PIGEON A CARONCULES

JUGES : MM. ALAMARGOT, COMBEMOREL, FAVIER,
MICHEL, MONNOT, PANNETIER, PELISSIER, RAOUST

BAGADAIS

Mâle Blanc à M. J.P. VIALLEMONTEIL
Femelle Noire à M. André VAUTOUR

DRAGON

Mâle Bleu barré à M. Emile TIVERON
Femelle Bleu barré à M. Gilbert CAU

CARRIER

Mâle Blanc à M. Raymond MOUSSET
POLONAIS

Mâle Noir à M. Bernard DOREAU

COTISATIONS ET BAGUES 1989

Pour permettre l'inscription de notre Revue "COLOMBICULTURE" à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse, et ainsi bénéficier pour l'acheminement d'un tarif réduit, nous avons dû séparer la cotisation à notre Société du montant de l'abonnement à "COLOMBICULTURE".

Notre cotisation, comme vous l'avez déjà remarqué dans le bulletin de Septembre N° 57 a été fixée à 20 F. par an. Elle est donc pour l'année 1989 fixée également à 20 F.

Cette cotisation est valable pour la France et pour tous les pays étrangers.

L'adhésion à la S.N.C. vous permet de bénéficier de la fourniture de bagues officielles, de prix dans les expositions et de conditions spéciales pour les Nationales S.N.C.

Le prix des bagues 1989 reste sans changement (malgré une petite augmentation chez le fabricant), soit 10 F. la dizaine indivisible, franco de port.

Afin de simplifier notre travail, nous vous prions de joindre votre commande de bagues à votre cotisation et éventuellement à votre abonnement à "COLOMBICULTURE" en utilisant le bulletin situé au dos de cette page.

Tout règlement de cotisation, bague, abonnement, doit être établi à l'ordre de la Société Nationale de Colombiculture, mais doit être envoyé à :

Claude SIMON - 84, Rue A. Briand - 90300 OFFEMONT

Par avance nous vous remercions.

ABONNEMENT A COLOMBICULTURE

Comme vous venez de le lire dans le communiqué "Cotisations et Bagues" nous avons dû séparer le montant de l'abonnement à la Revue "COLOMBICULTURE" de la cotisation à notre Société. Comme vous l'on dit nos rédacteurs dans l'introduction du N° 57, notre revue, malgré l'augmentation des abonnés en 1988, arrivera à peine à la fin de l'année à boucler son budget et cela pour deux raisons :

- Nous avons subi une augmentation de la facture d'impression un peu supérieure à celle que nous avions prévue.
- Dans le but d'améliorer notre présentation, nous avons utilisé la totalité de la quatrième page de couverture (depuis le n° de Mars 88) pour y présenter des photos couleur, ce qui a fait sensiblement monter le prix de revient de nos couvertures. Pour ces raisons, nous avons décidé que le coût de l'abonnement à "COLOMBICULTURE" se monterait pour 1989 à 100 F.

Ce tarif s'entend pour la France métropolitaine et les pays d'Europe. Pour les pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie ainsi que pour la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion et la Nouvelle Calédonie, l'abonnement se monte à 130 F. avec envoi des revues par avion (afin d'éviter un trop long délai de route qui atteint presque 2 mois). Cette augmentation nous permettra de mieux équilibrer le budget de notre revue et d'y apporter encore des améliorations. Nous espérons que nos abonnés nous comprendront et nous accorderont encore leur confiance.

Le Président

CLASSEURS VIDES

Nous disposons encore d'un certain nombre de classeurs vides du Standard S.N.C. 1^{re} édition ce qui permet de dédoubler les fiches, car avec le complément, le premier classeur est un peu juste. Prix du classeur vide : 15 F. franco.

★ ★ ★

Photocopies du Standard de R. FONTAINE

Nous disposons encore de quelques exemplaires du standard de R. FONTAINE (photocopies dans classeur) au prix de
Toutes commandes doivent être accompagnées du chèque correspondant établi à l'ordre de la S.N.C. et envoyées à Claude SIMON - 84, Rue A. Briand - 90300 OFFEMONT

P
A
L
M
A
R
E
S

SOCIETAIRES, ABONNES, pour vos renouvellements
utilisez la formule ci-dessous



PARTIE A RETOURNER

N° de Sociétaire :
NOM
Prénom
Adresse
Ville
Code Postal
N° Téléphone

OBSERVATIONS

Abonnement à COLOMBICULTURE 100 F.
COTISATION 20 F.
Races de pigeons élevées
Commande de Bagues
dizaines 7 mm
dizaines 8 mm
dizaines 9 mm
dizaines 10 mm
dizaines 11 mm
dizaines 12 mm
dizaines 13 mm
A le
Signature

soit x 10 F.

TOTAL

ADHESION A LA
SOCIÉTÉ NATIONALE
DE COLOMBICULTURE

NOM
Prénom
Adresse
Code Postal
VILLE

Cotisation Annuelle : 20 F.

Règlement à votre convenance :
Par Chèque Bancaire
Par Chèque Postal (Trois volets)
Par Mandat
(Cochez la case correspondante)

BULLETIN D'ABONNEMENT A
"COLOMBICULTURE"
REVUE BIMESTRIELLE

NOM
Prénom
Adresse
Code Postal
VILLE

ABONNEMENT ANNUEL

FRANCE et PAYS D'EUROPE : 100 F.
AUTRES PAYS (y compris les T.O.M.) : 130 F.
Règlement à votre convenance :
Par Chèque Bancaire
Par Chèque Postal (Trois volets)
Par Mandat
(Cochez la case correspondante)

Adhésions et Abonnements doivent être adressés à l'ordre du Président de la S.N.C.
Claude SIMON - 84 Rue A. Briand - OFFEMONT - 90300 VALDOIE

A QUI VOUS ADRESSER ?

Eleveurs, Sociétaires, Abonnés, Présidents, Organisateurs d'exposition, les instructions qui suivent vous sont destinées; lisez-les attentivement.
Claude SIMON
84, rue A. Briand - OFFEMONT - 90300 VALDOIE.
Monsieur Elie ALAMARGOT
MAUREPAS - 03410 DOMERAT
Jean-Louis FRINDEL
36, rue de Benfeld - KERTZELD - 67230 BENFELD
M. Robert RIPALDI, 315, Av. de Montolivet, 13012 MARSEILLE.
M. Jean-Louis FRINDEL, 36, rue de Benfeld, KERTZELD, 67230 BENFELD.
Nous précisons que les articles ou communiqués doivent parvenir au minimum un mois avant la parution de chaque numéro et que les communiqués de dernière heure doivent obligatoirement être adressés à M. RIPALDI. Les communiqués arrivant après la clôture d'un numéro paraîtront dans le suivant.
Nous souhaiterions que les textes ou communiqués à faire paraître ne soient pas inclus à l'intérieur d'une lettre, mais joints sur feuillet séparé, ceci pour la facilité du travail.

BAGUES 1989

Le prix des bagues reste fixé à 10 Frs la dizaine, indivisible (prix franco de port et d'emballage).
Le règlement des bagues doit être joint à la commande, il ne sera pas fait d'envoi contre remboursement.
Prière à la commande d'indiquer le diamètre des bagues (ou la race). Les bagues doivent être réglées par virement postal établi à l'ordre de la :
S.N.C. - C.C.P. 2204-40 P PARIS
ou Chèque bancaire à l'ordre de la S.N.C.
(en cas de virement C.C.P., prière d'indiquer sur le talon la ventilation des sommes) et le tout adressé au Président :
Claude SIMON
84, rue A. Briand - OFFEMONT - 90300 VALDOIE

A NOS SOCIETAIRES

Sociétaires qui renouvez votre cotisation et votre abonnement à COLOMBICULTURE (même si vous ne commandez pas de bagues), utilisez la formule située au dos de cette page.

- N'oubliez pas d'indiquer votre numéro de sociétaire (voir sur la carte d'adhérent 1988) ce qui facilitera notre tâche.
- Complétez la rubrique "Races de Pigeons élevées" (en 1988 à peine 1/3 de nos adhérents ont indiqué les races qu'ils élevaient).

Ces renseignements nous sont utiles pour répondre aux demandes de renseignements que nous adressent des amateurs de pigeons et pour publier éventuellement un répertoire de nos éleveurs avec les races élevées.

Autant que possible n'utilisez pas la formule de la page , que vous pouvez utiliser pour faire de la prospection, ce dont nous vous remercions à l'avance.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous vous rappelons qu'en cas de changement d'adresse, les sociétaires ou abonnés ne doivent pas seulement nous indiquer leur nouvelle adresse mais également nous rappeler l'ancienne, surtout s'il y a un changement de département.

REVUES PERDUES

Nous avons à chaque envoi quelques revues qui n'arrivent pas à destination ou qui nous sont retournées pour diverses raisons, pas toujours évidentes.

En principe, sauf imprévu, la revue doit arriver au cours du mois d'émission, d'ordinaire dans la seconde quinzaine, dans Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre et Novembre. Si au dernier jour du mois vous n'êtes pas en possession de votre revue, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler afin que nous puissions remédier à cet incident.

AUTRES RECOMPENSES POUR LA NATIONALE

PRIX SPECIAUX S.N.C.

- 4 Grands Prix S.N.C. de 500 F.
- au meilleur sujet mâle adulte
- au meilleur sujet femelle adulte
- au meilleur sujet mâle jeune
- au meilleur sujet femelle jeune

L'ensemble des pigeons étant réparti en 10 groupes (voir recueil des standards S.N.C.), dans chacun des groupes le meilleur sujet adulte et le meilleur sujet jeune recevront chacun un prix de 200 F.

Ces prix ne seront décernés qu'à des sujets ayant obtenu P.H. et ne seront cumulables avec les Grands Prix S.N.C. Tout éleveur, s'il le désire, pourra recevoir une coupe au lieu du prix de 200 F.

— Prix d'Élevage

Les membres du Conseil estiment que distribuer des prix d'élevage est très important, car cela met en valeur un éleveur et son élevage.

Il se disputera sur 6 sujets (4 jeunes et 2 adultes) dans la même race et variété.

Il y aura un lauréat en races françaises (forme et fantaisie regroupées) et 2 lauréats en races étrangères (forme et fantaisie).

Attribution à chacun d'eux d'un prix de 300 F.

Si des éleveurs sont à égalité de points, ils seront départagés en comptabilisant les 7^e, 8^e, et 9^e pigeons.

Décompte des points :

G.P.H. et P.H.	10 pts
1 ^{er} Prix	8 pts
2 ^e Prix	5 pts
3 ^e Prix	2 pts

Meilleure Volière : 200 F.

COUPE ANDRÉ MICHELS

Une coupe offerte par notre Président d'Honneur André MICHELS sera mise en compétition lors de la Nationale de Limoges.

Cette coupe sera réservée cette année aux Races étrangères de Forme bagues 88.

Pour concourir pour cette coupe les éleveurs devront avoir présenté au minimum 4 sujets de même race, même variété.

Le décompte se fera sur le meilleur mâle et la meilleure femelle selon le barème suivant :

G.P.H.	12 pts
P.H.	10 pts
1 ^{er} Prix	8 pts
2 ^e Prix	5 pts
3 ^e Prix	2 pts

En cas d'égalité de points, aura la priorité le sujet remportant le prix le plus élevé. Si cette clause ne permet pas de départager les concurrents, interviendront alors le 3^e ou 4^e sujet, etc...

En dernier recours, on pourra procéder à un tirage au sort.

?

QUESTIONS ! REponses

Par J.L. FRINDEL Juge SCAF

NDLR : Cette rubrique doit assurer un service à nos lecteurs. Les questions posées l'ont été soit par écrit, soit verbalement, un jour ou l'autre, par un éleveur débutant ou même chevronné. La rédaction ne reprend donc pas l'intégralité de la lettre en question, afin de ne pas surcharger la rubrique ; et les réponses seront souvent les extraits du courrier adressé à l'intéressé, mais traduisant l'essentiel, jusque dans les détails, afin de donner le maximum d'informations à nos lecteurs. Les réponses publiées peuvent ne pas être personnalisées afin de donner une vue d'ensemble sur le problème posé.

J'ai quelques jeunes femelles reproductrices, issues de bonnes souches, qui pondent des œufs à coquille trop mince. Je donne à mes pigeons un complexe vitaminé complet, ainsi que du grit en permanence.

Il s'avéra tout d'abord que cet éleveur, non colombo-phile, pensait faire de "l'élevage d'hiver" afin de cesser l'activité de ses reproducteurs vers le mois mai pour ensuite laisser grandir la progéniture et arriver à la saison des expositions avec un cheptel de jeunes uniformes en "finition".

Son colombier était très mal éclairé, la volière couverte assez sombre. Dans ce cas précis, la cause peut être ramenée à une insuffisance d'éclairage naturel par rayons solaires (ultra-violet). Des données récentes du "National Research Council Nutrient Requirements for Poultry" précisent que moins de 1/1000^e du rayonnement solaire possède des vertus antirachitiques, mais que cette quantité est suffisante pour des volailles et serait garantie par une exposition d'environ 10 mn par jour.

Cependant, en période d'hiver, dans notre région du Nord-Est, le soleil n'est pas très généreux. Il arrive alors que les pigeons en question, qui de plus se trouvaient en permanence enfermés, derrière des vitres, ne bénéficiaient donc quasiment pas des rayons ultra-violet nécessaires.

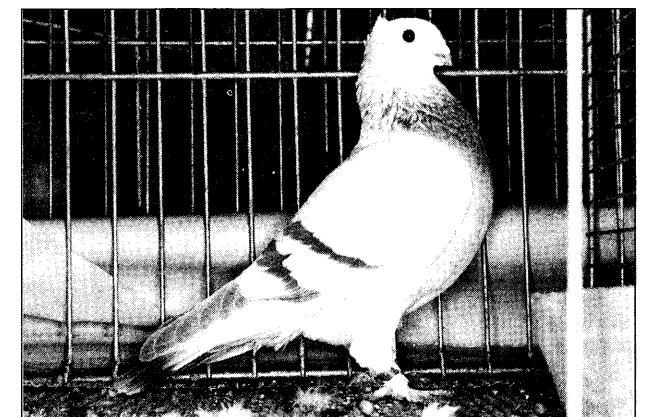


Tambour Allemand Coquille et visière rouge. Photo Wilczynski

L'addition de vitamines (D3 en l'occurrence) est assurée sous forme d'huile de foie de morue chez cet éleveur. Je précise pour cette forme de vitaminisation que l'huile de foie de morue doit être très fraîche. Une fois rance, la vitamine E est détruite et le cycle de destruction de certaines vitamines provoque des troubles de digestion, en plus de l'inefficacité du produit. Mais la vitamine D3 agit à l'optimum en présence de

calcium, qui est présent dans le grit de qualité, celui-ci devant contenir d'autres éléments minéraux, ainsi que des oligo-éléments. On peut utiliser un mélange de divers produits afin d'équilibrer au mieux les diverses composantes. Durant la période d'accouplement, il arrive aussi que certains mâles très assidus chassent tellement leur femelle qu'elle n'a pas vraiment la possibilité d'absorber sa quantité de grit. Quelques fois on pense à l'hérédité. Je dirai : méfiance. Ne pas condamner systématiquement une femelle qui pond des œufs trop fragiles. Commencer plutôt par garantir un apport minéro-calciq et vitaminique et attendre un peu. Ne pas laisser pondre la femelle à répétition. Si la première couvée est "ratée" laisser couvrir la pigeonne une dizaine de jours sur des œufs de plâtre. La laisser au repos une semaine avant de la remettre avec son mâle.

Si toutes les possibilités ont été invoquées, si toutes les précautions et mesures ont été appliquées sans succès, on pourra conclure à une atteinte soit anatomique soit pathologique de l'appareil reproducteur. Par précaution, refaire un test de dépistage de parasitisme interne, on ne sait jamais !



Cologne 88. Lucernois Photo Wilczynski

Une question toujours d'actualité : Les œufs clairs
Plusieurs raisons à cela, plusieurs phénomènes qui conduisent à ce résultat, très variables selon les élevages, que je vais résumer en essayant d'approcher les diverses causes qui ne sont pas limitatives. Un œuf clair est un œuf "non fécondé" c'est à dire dont la cellule femelle n'a pas été atteinte par la cellule mâle.

• Facteur de comportement : Il arrive que des femelles ne se laissent pas cocher "en public". Le harcèlement des autres mâles interrompt l'acte de copulation. On peut y remédier en enfermant le couple dans la

case suffisamment spacieuse, en concevant des colombiers ou volières assez grandes et en évitant la surpopulation. Il arrive aussi que des femelles ne se laissent pas cocher en case ou que des mâles y sont réticents, il convient alors d'enfermer les autres couples et de laisser la volière à disposition de ces partenaires "difficiles".

- Facteur anatomique ou physiologique : La stérilité d'un ou des deux partenaires peut en être la cause toute simple. L'âge ou la maladie (paratyphose surtout) en est une autre. Une carence vitaminique (E surtout) peut être à l'origine du phénomène. Un dérèglement hormonal peut conduire à la stérilité (certains éleveurs ont eu recours à un traitement hormonal avec plus ou moins de succès).

- Préparation des reproducteurs : Une nourriture riche

en protéines un à deux mois avant l'accouplement est capitale. La prévention sanitaire ne doit pas se faire juste avant l'accouplement. Certains produits antiparasitaires (internes) peuvent avoir une influence néfaste sur la reproduction, surtout les cures anticoccidienne ou anti-trichomonose.

- Les influences externes : Les journées encore courtes et fraîches du début de saison inhibent les pulsions de certains mâles (ou femelles) qui s'avèrent être de bons reproducteurs en saison plus chaude. Une garantie supplémentaire : juste avant la mise en présence des deux partenaires, je coupe les plumes autour de l'anus chez le mâle et la femelle. Ceci peut avoir une suite bénéfique surtout chez les races à longues plumes molles et duveteuses à cet endroit, mais également chez les autres, l'expérience l'a prouvé chez moi.

TRIBUNE LIBRE

Réponse publique de Claude MARTIN à M. ALAMARGOT

La lettre-circulaire que vous m'avez fait parvenir en début d'année, est une invitation à s'interroger.

Pourquoi la S.N.C. ne recueille-t-elle pas plus d'adhésions ?

Pourquoi la S.N.C. ainsi que les Clubs spécialisés sont, comme dit un de nos collègues éleveurs, des "passoires" ?

Pourquoi y a-t-il de moins en moins de colombiculteurs ?

Pourquoi les éleveurs de pigeons n'adhèrent-ils pas à la S.N.C. et aux Clubs spécialisés ?

Autant de questions, autant de réponses. Mais peut-on de nos jours, et dans notre milieu d'éleveurs dire la vérité. Certaines vérités peut-être, et je n'en suis pas sûr.

Parler vrai, soit. Mais est-ce possible sans soulever les passions, alors qu'il s'agit de régler les problèmes de nos Sociétés Avicoles régionales, ceux de nos Clubs, et de maintenir une volonté de vivre en bons termes avec les Sociétés de tutelle telle la S.N.C.

Dans cet esprit, dès que l'on prend à bras le corps certains problèmes, on est pris pour un marginal. Pourtant n'est-ce pas en parlant, en s'exprimant que l'on fait avancer des conceptions qui paraissent trop originales ? Autrement dit, des "avant-garde" peuvent-elles parler au nom des majorités silencieuses ? Je n'en suis pas très convaincu. Malgré tout, je vais donner mon analyse, très brève, sur la désaffection à l'élevage et par là, à la S.N.C., à nos Clubs spécialisés.

Les causes sont nombreuses :

— Il y a d'abord les marchands d'illusions, chez qui les débutants ou jeunes amateurs achètent souvent des pigeons de troisième choix ou des vieux sujets qui ne sont plus aptes à la reproduction. Et cela, souvent à prix fort.

— Ensuite et surtout, il y a un manque de solidarité entre les éleveurs. Personne n'échange, personne ne donne. Certains "Champions" ne vendent pas ; ou plus exactement ne veulent pas vendre, de peur de la concurrence. Pourtant à vaincre sans péril...

— Les néophytes ont besoin qu'on leur donne ou vende des sujets valables, de bonnes souches, de bon type surtout et en parfaite santé de surcroît. Il y a souvent tromperie sur ces points.

— L'élevage en lui-même est très difficile, surtout pour arriver au "top niveau".

— Il y a une quantité de règles générales : logement et luminosité, nourriture et vitamines, hygiène et santé, automodification des couples, consanguinité etc... qui ne sont pas suivies avec le sérieux nécessaire, par manque d'informations valables, franches.

— L'esprit de produire, de gagner, s'est peut-être également relâché. La volonté du succès n'est peut-être plus là.

— Il est certain que des espoirs ont été déçus par certaines personnes, par certains actes, par certains écrits. L'appel de la S.N.C., des Clubs, n'a pas été bien ressenti ; il faut donc peut-être revoir la leçon et en tirer les conclusions qui s'imposent. La S.N.C. ne doit pas faire preuve d'intolérance, imposer sa discipline, lorsqu'il y a une différence ou une divergence de point de vue.

La S.N.C. doit jouer un rôle clé de stimulation de la concurrence, de contact entre éleveurs et Clubs spécialisés. En permettant le développement de l'innovation et du progrès des Clubs et des Races, la S.N.C. doit être un carrefour d'idées et de réflexion.

"COLOMBICULTURE" doit faire tisser des liens et engager les contacts nécessaires pour élargir l'audience de la S.N.C. qui doit être la véritable vitrine de l'élevage du pigeon en France.

N.B. - La lecture du N° 57 de Colombiculture confirme mon analyse. 1900 adhérents à la S.N.C. cette année. Sur 36 Clubs spécialisés, sur "X" éleveurs en France, sur "X" races élevées. C'est effectivement bien peu.

Nous avons choisi un classement basé sur le nombre record de sujets présentés à un championnat pour établir un classement. Nous aurions pu choisir le nombre d'adhérents, plus ou moins fluctuant, ou bien le nombre d'exposants qui peut être très différent d'une année à l'autre suivant le lieu du championnat.

Nous espérons que ce classement éveillera un nouveau sujet de compétition, une émulation, entre les clubs et que les mal classés essayeront de "grignoter" quelques places, alors que les mieux classés défendront leur position.

Avec nos compliments et nos encouragements.

Bien amicalement.

La Rédaction

Clubs des Races Pures

Classés suivant leur importance

- 1 - Modène Club de France - 1205
- 2 - Club des Amis du Mondain - 879
- 3 - Club Français du Cauchois - 720
- 4 - Strasser Club Français - 650
- 5 - Sotto-Banca Club Français - 480
- 6 - Club Français du King et du Show Homer - 420
- 7 - Club Français du Lynx de Pologne - 391
- 8 - Club Français des Cravatés - 385
- 9 - Club du Pigeon Capucin Structure - 375
- 10 - Club Français du Pigeon de Couleur - 350
- 11 - Club Français du Pigeon Gier - 323
- 12 - Fantail Club Français et Queue de Paon Club - 310
- 13 - Amis du Damascène et des Pigeons d'Origine Orientale - 295
- 14 - Club Français du Montauban - 270
- 15 - Texan Club de France - 265
- 16 - Romain Club Français - 232
- 17 - Club Français du Huppé de Soultz - 230
- 18 - Carneau Club Français - 205
- 19 - Club Français du Bagadais - 200
- 20 - Club Français des Races Ibériques - 188
- 21 - Club des Pigeons Frisés - 175
- 22 - Club Français de l'Alouette de Cobourg - 169
- 23 - Lahore Club Français - 152
- 24 - Club Français du Boulant Lillois - 150
- 25 - Club Français de Pigeons Culbutants et Haut Volants - 140
- 26 - Club Français des Boulants Nains - 131
- 27 - Club des Eleveurs de Pigeons de Beauté Allemands - 117
- 28 - Roubaisien Club Français - 116
- 29 - Les Amis du Dragon - 115
- 30 - Gasconne Club (Bleu de Gascogne) - 90
- 31 - Club Français du Tête Noire de Brive - 60
- 32 - Club Français du Boulant d'Amiens - 52
- 33 - Club du Boulant Norwich - 50
- 34 - Tambour Club de France - 44
- 35 - 36 - Non classés : Gier Club de France, pas de réponse.
Voorbourg Club Français, pas encore de championnat.

Chronique Vétérinaire

par le Dr P. RENSON - "Les Amis du Pigeon"

LA SALMONELLOSE

Cette maladie est encore appelée "paratyphose", "mal d'aile" ou "boiterie".

Contrairement à la paramixovirose, qui est due à un virus, la paratyphose elle, est due à une bactérie : la salmonelle.

1 - BACTERIE - PROPAGATION DE LA MALADIE

Cette maladie présente différents tableaux cliniques, selon la nature des organes atteints. Elle est grave chez les pigeonneaux où elle se répand sous forme épidémique en provoquant une forte mortalité.

Les pigeons qui survivent à la maladie deviennent souvent porteurs de la bactérie et continuent à l'excréter sans présenter les signes de la maladie. Ces pigeons constituent donc un danger permanent pour tout l'élevage et surtout pour leur progéniture.

Les salmonelles se développent principalement dans l'intestin. Ces bactéries, grâce à une flagelle (petit cil mobile), peuvent se mouvoir par leurs propres moyens dans les milieux humides. Elles sont présentes dans les fientes, la bouillie du jabot, la salive et les œufs infectés. Ce sont les animaux porteurs de germes et apparemment sains qui sont responsables de la propagation de la maladie.

Les animaux s'infectent principalement :

- a) par l'eau de boisson contaminée, la bécquée des jeunes, l'inhalation de poussière porteuse de germes (transmission orale).
- b) l'embryon peut être contaminé au niveau de l'appareil génital de la femelle, c'est en effet un des endroits où la bactérie se loge préférentiellement (transmission ovarienne).
- c) grâce à leur mobilité les salmonelles peuvent passer à travers les pores de la coquille de l'œuf (infection congénitale). En définitive, la transmission de la maladie est surtout due à l'introduction de nouveaux sujets porteurs de la bactérie.

2 - SYMPTOMES ET EVOLUTION DE LA MALADIE

On distingue selon la localisation de la maladie, quatre formes qui peuvent cependant se présenter simultanément.

a) Forme intestinale

Dans l'intestin, les salmonelles pénètrent dans la paroi intestinale en y provoquant une forte inflammation, ce qui entraîne une forte diarrhée avec des fientes de couleur brunâtres à verdâtre. Cette diarrhée importante fait que les éléments nutritifs ne sont plus résorbés au niveau de l'intestin et le pigeon s'amaigrit alors rapidement.

b) Forme articulaire

De l'intestin, les bactéries passent dans le sang et sont

acheminées vers les autres organes. Elles peuvent se fixer au niveau des articulations en y provoquant une inflammation douloureuse. Ces articulations gonflent alors et cela se traduit soit par une aile pendante soit par une patte relevée soit par les deux ensemble.

c) Forme organique

Les salmonelles se propagent également dans les autres organes tels que le foie, les reins, la rate, le cœur, le pancréas et les organes génitaux. Il ressort peu de symptômes caractéristiques de cette forme organique, si ce n'est la diminution rapide des forces du pigeon et l'amaigrissement.

d) Forme nerveuse

Cette forme est importante à signaler car elle pourrait facilement se confondre avec la paramixovirose. En effet en pénétrant dans le cerveau et la moelle épinière, les salmonelles engendrent de l'inflammation au niveau de ces organes et ceci se traduit par des perturbations de l'équilibre et des symptômes de paralysie.

3 - EVOLUTION DE LA MALADIE

L'évolution de cette maladie peut être lente (chronique) ou rapide et foudroyante (aigüe).

a) Forme aigüe : cette forme se rencontre surtout chez les jeunes pigeons et chez les vieux sujets affaiblis.

b) Forme chronique : cette forme se développe surtout chez les pigeons adultes. Ils peuvent alors présenter les formes intestinales, organiques ou articulaires. La mortalité est moins élevée sauf pour la forme nerveuse.

4 - COMMENT DIAGNOSTIQUER LA MALADIE

De grandes pertes pendant l'élevage, le dépérissement des jeunes, la diarrhée, l'aile pendante, des problèmes de pattes doivent éveiller les soupçons vis-à-vis de cette maladie. Le diagnostic s'effectue par la recherche de salmonelles dans les fientes ou par la dissection de l'animal mort. On peut également chercher la présence d'anticorps dans le sang de l'animal suspect, anticorps formés à la suite de l'infection.

5 - TRAITEMENT

Il faut éliminer les animaux atteints, il est en effet illusoire de vouloir guérir ces animaux qui, dans les rares cas de guérison, resteront porteurs de la bactérie.

Le traitement nécessite absolument l'isolement de la bactérie à partir d'un sujet malade ou mort de l'élevage infecté. On fait ensuite en laboratoire une culture de ces bactéries et on détermine l'efficacité de différents antibiotiques sur cette culture. L'antibiotique le plus efficace est alors retenu et employé pour traiter les pigeons malades.

Il existe également un vaccin produit artisanalement par multiplication de cette même bactérie isolée, cette dernière est multipliée puis rendue inoffensive (inactivée) par du formol et injectée au pigeon qui va alors produire de anticorps antibactériens, mais les résultats de cette méthode sont aléatoires et encore très controversés.

En conclusion, la salmonellose est une maladie très grave mais vis-à-vis de laquelle on peut se prémunir avec un maximum de chances en respectant certaines règles telles que :

- l'isolement et l'élimination des sujets suspects
- nettoyage régulier des volières
- contrôle strict des pigeons nouvellement acquis
- hygiène de la nourriture
- élimination des petits rongeurs, tels la souris, qui peuvent être porteurs de la bactérie.

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

NOVEMBRE 1988

4-6 NANTES (44) Internationale - Divers challenges régionaux seront organisés. M. R. BONIN. 27, Route de la Libération 44230 St SEBASTIEN sur LOIRE Tél. 40 34 41 44

4-6 MONTCEAU LES MINES (71) - M. R. LOBREAU. 2, Rue Diderot 71230 St-VALLIER

5-6 SCHIRRHHEIN (67) Locale - 30^e anniversaire de la Sté d'Aviculture de Schirrhein Schirrhoffen. M. M. HACHACQ. 1, Rue du Hêtre 67240 SCHIRRHHEIN Tél. 88 63 05 69

5-6 LIMOUX (11) 10^e Nationale - Championnat de France du Strasser. Grands prix spéciaux King et Modène. M. R. DEVILLE. Caux et Sauzen 11170 ALZONNE

10-13 MAZAMET Nationale - M. Louis JACQUES. Chemin de la Manse 81110 CASTRES Tél. 63 59 34 30

11-13 LE CHATELET EN BRIE Nationale - M. J. PASSERIEUX. Ecole élémentaire, Place de l'Eglise 77820 CHATELET en BRIE Tél. 60 66 56 27

11-13 METZ (57) Internationale - Championnat de France du Damascène et pigeons d'origine Orientale. Championnats du Lahore, du Boulant nain, Prix du Président de la République. M. H. ZORDAN. Chemin de Vinsberg 57310 RURANGE les THIONVILLE M. E. STEICHEN. 13, Rue de la Moselle 57100 MANOM M. E. FLORSH. 216, Rue de la Montagne 57200 SARREGUEMINES

11-13 NEUFCHATEL EN BRAY (76) 9^e Nationale - M. J.L. GAILLARD. 21, Avenue des Canadiens 76270 NEUFCHATEL en BRAY Tél. 35 93 12 61

11-13 RIOM (73) Nationale - Championnat régional du Mondain. Grand prix Union Sociétés Aviculture Auvergne. M. M. CHAUZU. 97, Rue Chateaubriand 63100 CLERMONT-FERRAND Tél. 73 36 01 65

18-20 MONTLUÇON (03) Nationale - Championnat de France Alouette de Cobourg, Bagadais, Montauban. Prix du Président de la République. M. J.L. MATHONNAT. Givrette 03410 DOMERAT

18-20 VOID VACON (55) Nationale - M. C. MARTIN. 26, Avenue de Strasbourg 55190 VOID-VACON Tél. 29 89 83 97

18-20 JUAN LES PINS (06) 12^e Internationale - Championnat de France du King. Champ. Franco-Italien du Mondain et du Texan. Champ. régionaux Mondain, Texan, Modène, Carneau. Challenge du Grand Boulant. Rassemblement des pigeons de structure. M. J.M. PAULIN. Le St-Antoine B Av. G. Pompidou 06130 GRASSE Tél. 93 09 19 88

18-20 HAULCHIN (59) Internationale - M. B. NICOLAS. 72, Rue du Maréchal Leclerc 59490 SOMAIN Tél. 27 95 16 92 (le soir)

19-20 DRUSENHEIM (67) Locale - M. P. OSTERAG. 8, Rue des Pierres 67410 DRUSENHEIM Tél. 88 53 36 32

25-27 AVIGNON (84) Nationale - Championnat national des Queues de Paon. Parc des expositions de Chateau Blanc. M. J. VIMONT. l'Argilas, route de Mondragon 84500 BOLLENE Tél. 90 30 16 68

25-27 CHOLET (49) Nationale - M. J.H. BOURGOIN. LA HAUTE PARAGEAIS Tél. 41 92 20 65

26-27 JEBSHEIM (68) Régionale - Championnat de l'Est du Mondain, Prix spécial Boulant, Prix spécial Pigeon de Vol. M. H. PECHE. 19, Rue du Lt Durrmeyer 68320 JEBSHEIM Tél. 89 71 60 82

26-27 VALENCE D'AGEN (82) Nationale - Coupe de France du pigeon Cravaté. M. J. ASTRANSKAS. "Pugnal" Boudou 82200 MOISSAC Tél. 63 04 25 34

26-27 HALLUIN (59) Internationale - M. L. ROSE. 105, Avenue M. Vyncke 59250 HALLUIN Tél. 20 03 24 55

26-27 BEAUNE (21) nationale - Championnat régional du Sottobanca. Mme C. MAUGRAS. 2, Rue Louis Detang 21200 BEAUNE Tél. 80 22 36 27

DECEMBRE

2-4 VILLENAVE D'ORNON (33 Bordeaux) Nationale - Nombreux championnats régionaux patronnés par les Clubs. 2^e rassemblement des pigeons de structure. Juges : Alamargot, Waag, Jonquière, Louis, Colmar, Augier, Talon, Magné. M. R. BOUYGUES. 106, Rue Camille Flammarion 33100 BORDEAUX Tél. 56 32 57 87

2-4 ROCHEFORT SUR MER (17) Nationale - Championnat national des pigeons Frisés. Sujets bagués 87-88. Retour gratuit à partir de 12 sujets. 6 titres Champion, 6 titres Vice-Champion. M. A. GIRARD. 18, Rue du Parc 17430 TONNAY-CHARENTE M. R. JAUNEAU. Le Frottier 41320 LA CHAPELLE MONTMARTIN

3-4 MONTARGIS (45) 1^e Nationale - 1^{er} salon de la nature du Gâtinais. Championnat régional du Texan, Challenge du Strasser. M. R. CHERON. 468, Rue des Hauts Varennes Amilly 45200 MONTARGIS Tél. 38 85 68 26

3-4 JUVISY SUR ORGE (91) Nationale - M. D. PICHARD. 7, Rue Eugène Lefevre 91170 VIRY CHATILLON Tél. 69 24 79 33

3-4 HOMBURG HAUT (57) Locale - Mme M.L. SWAZINA. 5, Rue de Lyon 57470 HOMBURG HAUT

3-4 CLERMONT (60) 4^e Nationale - M. LOMBART. 8, Rue de la Cavée 60600 CLERMONT Tél. 44 50 28 98

3-4 SARRALBE (57) Locale - M. A. HOLL. Rue des Alouettes 57430 SARRALBE Tél. 87 97 03 83

3-4 SAINT AVOLD (57) Locale - M. G. SCHROTZENBERGER. 9, Rue du Centre 57730 PETIT-EBERSVILLER Tél. 89 91 01 38

3-4 SEINGBOUSE (57) Locale (sujets adultes) - M. R. GROSZ. 5, Impasse du Rosignol Seingbouse 57450 FAREBERSVILLER Tél. 87 89 23 74

9-11 BULLY LES MINES (62) Nationale - Championnat régional du Mondain. Juges : Mme Francqueville, MM. Clair, Guillois, Mormanne, Potdevin. M. J. BARBE. 30, Les Castors 62160 BULLY LES MINES Tél. 21 72 34 47

15-17 MOULINS-AVERMES (03) Nationale - 89^e Exposition Nationale. Championnat régional des volailles de races Bourbonnaises. Championnat régional du Strasser. M. G. GENOUX. Rue du Haut Barrieux 03400 YZEURE Tél. 70 44 49 42

17-18 TRESSIN Régionale - Nouvelle salle polyvalente de Tressin. M. J.M. AMOURET. 5, Rue de la Mairie 59273 PERONNE en MELANTOIS Tél. 20 41 07 62

JANVIER

14-15 LEERS (59) Nationale - M. A. CARETTE. 10, Avenue Desmet 59 115 LEERS Tél. 20 80 03 37

14-15 MULHOUSE Nationale - 3^e Exposition Nationale, Place du 14 Juillet. Hall chauffé. M. A. KALFUSS. 67, Rue des Bois. Feldkirch 68540 BOLLWILLER

14-15 CONDOM (32) Nationale - Challenges régionaux des Kings, Maltais, Florentins et Hongrois. M. G. SALSAC. 7, Rue des Jacobins 32100 CONDOM Tél. 62 28 12 30

14-15 SAINT AVOLD (57) Régionale - M. A. DIEDA. 6, Rue Principale 57800 BETTING les SAINT AVOLD Tél. 87 04 65 60

21-22 YUTZ - Pigeon-Club de la Moselle expo départementale avec championnat régional du Dragon. M. H. ZORDAN. Route de Vinsberg 57310 RURANGE LES THIONVILLE

FEVRIER

10-12 LE MANS (72) Nationale - 10^e Exposition nationale. M. A. LEGARE. La Petite Grenouillère, Route d'Ardenay 72250 PARIGNE L'EVEQUE Tél. 43 75 94 21

11-12 PARON (77) Nationale - M. B. RHODIER. 19, Rue du Petit Bicêtre 77170 BRIE COMTE ROBERT Tél. 64 05 74 18

11-12 CUSTINES (54) - Salle des fêtes. Exposition spéciale de pigeons et oiseaux de parc et d'ornement. Commissaire général : M. André LEFORT. Chemin du Moulin FAULX 54760 LEYR Tél. 83 49 30 06

17-19 DOLE (39) Nationale - Salle de Fêtes de Dole, Coupe spéciale Volaille Française grande race. Juges : Dussard, Grauss, Michel, Hipp, Delaporte, Touillon, Chastand. M. M. FALUE. 90 B, Rue du Boichot 39100 DOLE Tél. 84 72 70 18

17-19 CHALON SUR MARNE (51) Internationale - Championnat régional du Cauchois. M. Y. DE BLANNES. 23, Rue des Poinçonniers 51160 AY CHAMPAGNE

19-21 BARAQUEVILLE (12) Nationale - 8^e Exposition nationale organisée par la Société Avicole du Rouergue. M. R. COSTE. Trigodinas 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERQUE Tél. 65 45 12 16

24-25-26 NIMES (30) Nationale - 9^e Nationale aviculture, Parc des Expositions. M. B. BARTHELEMY. 2, rue de l'Eglise 30620 AUBORD Tél. 66 71 26 47

MARS

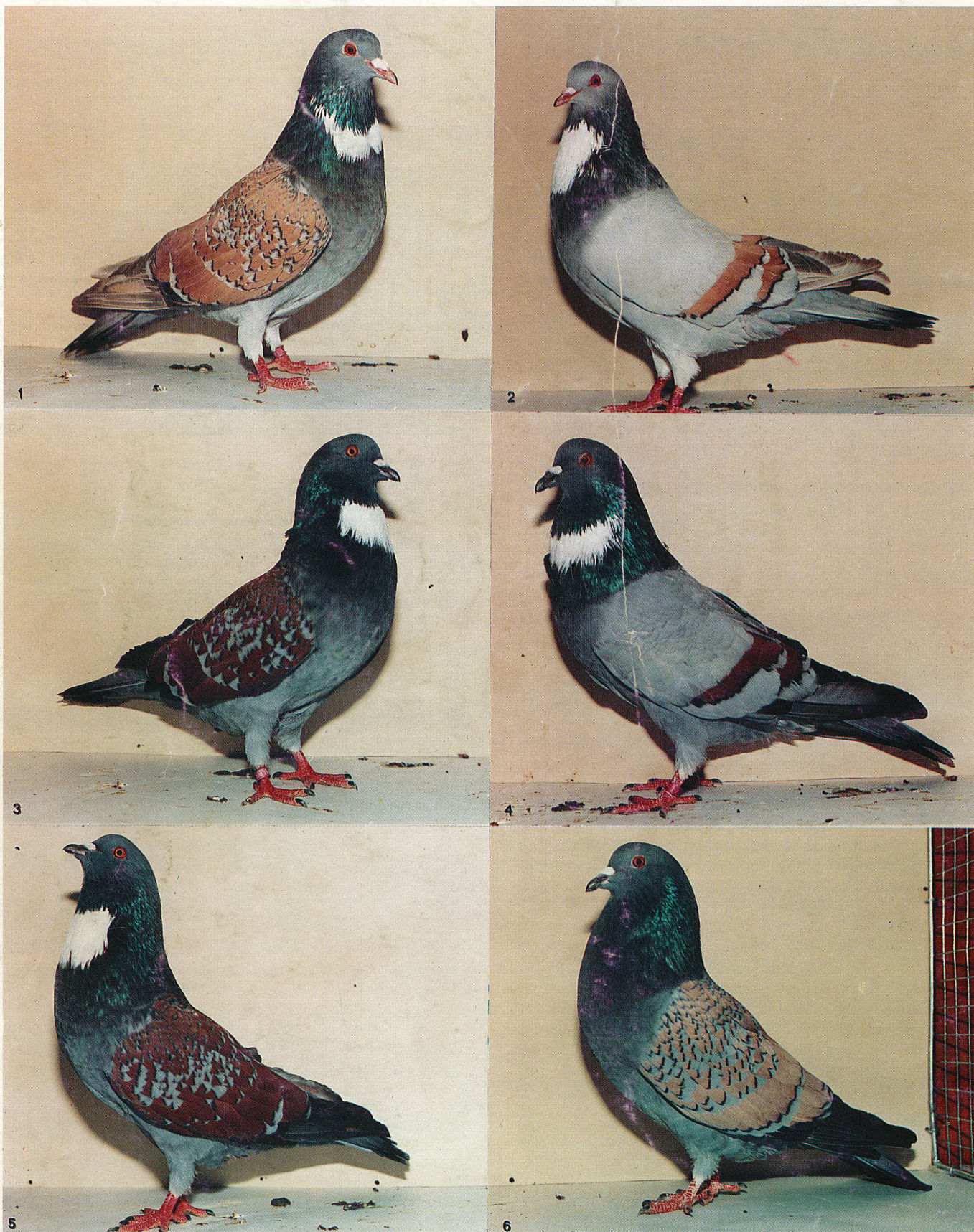
5-6 NIORT (79) 1^{re} Nationale - Championnat régional du Mondain et du Cauchois. Retour gratuit des animaux. M. J. MONTURIER. Desse Limalonge 79190 SAUZE VAUSSAIS Tél. 49 07 90 63

17-19 TOUCY (89) Nationale - Organisée par AVICULTURE 89 dans le cadre du Beau Marché. Mme M.C. PRADINE. La Piffourne, Chevannes 89240 POURRAIN Tél. 86 41 27 22

MAI

19-21 St-VALERIEN (89) Nationale - Organisée par AVICULTURE 89 dans le cadre de la Foire Commerciale. M. R. DECHAMBRE. 23, Route de Gron, Etigny 89510 VERON Tél. 86 97 90 86

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU CAUCHOIS LIMOGES - OCTOBRE 88



1 - Champion Maillé jaune à bavette. Prop. NEMOZ
2 - Champion Argenté barré jaune à bavette. Prop. VALLET
3 - Chamion femelle Maillé-rouge à bavette. Prop. LONGEIN

4 - Champion Bleu barré jaune à bavette. Prop. MAISONNETTE
5 - Champion Maillé rouge à bavette. Prop. NEMOZ
6 - Champion femelle Fleur de pêcher. Prop. PREVOSTAT